

SOMMAIRE

Un avatar du paganisme (suite) Chapitres IX, X et XI	Pierre Soisson	5
Note de lecture : Faut-il croire à tout ? Le comment du pourquoi des para-sciences	Elie Volf	25
Le christianisme dans l'Empire Romain (3)	André Lama	33
Lettre de Thrasybule à Leucippe	Nicolas Fréret	57
Le Coran et les Houris	Guy Rachet	71
Pour lutter contre l'intégrisme	Catherine Kintzler	98
Les livres	Bernard Blandre	103

UN AVATAR DU PAGANISME :
UN CHRIST NOMME JESUS – (SUITE)

CHAPITRE IX

LES EVANGILES

**LA GEOGRAPHIE, LA BOTANIQUE, LA ZOOLOGIE ET LE DROIT
MOSAÏQUE DANS LES EVANGILES CANONIQUES**

Si l'historien a bien du mal à trouver quelques renseignements sûrs dans les évangiles, le géographe ne peut être que particulièrement dérouté par les indications topographiques, botaniques et climatiques qu'il y découvre.

Nous nous étendrons plus longuement, dans un chapitre ultérieur, sur les anomalies que présente l'itinéraire de Jésus entre Tyr et Sidon et son retour au lac de Génésareth. De même, alors que les trois synoptiques placent la majeure partie de la vie et de l'action du Christ chrétien en Galilée - il ne va en Judée, à Jérusalem, qu'enfant, lors de l'épisode du Temple, et que pour y mourir -, Jean lui fait au contraire passer une Pâque dans la Ville Sainte puis parcourir la Judée pour revenir en Galilée.

Les évangiles qualifient de Mer de Galilée un malheureux lac de 10 km sur 20 environ. On ne trouve nulle part une référence à la Mer Morte, ni à la ville de Tibériade.

L'emplacement du Golgotha n'a été situé qu'en 326 et le lieu qu'on désigna ainsi n'est autre chose qu'une colline où s'élevait antérieurement un sanctuaire dédié à Vénus.

La première personne qui se soit rendue, à notre connaissance, d'Europe à Jérusalem, dans les premiers siècles chrétiens, est celle désignée sous le nom du "Pèlerin de Bordeaux". Son voyage s'effectua en 333. Or, ce voyageur ne s'est rendu ni à Nazareth, ni à Tibériade, ni à Cana, ni à Emmaüs. Il ne parle, dans le compte-rendu que nous possédons de lui, d'aucun de ces lieux. C'est curieux quand on connaît le peu d'étendue de la Palestine et qu'on imagine la curiosité d'un chrétien convaincu, ayant effectué plus de 3 000 km pour visiter les lieux le plus sacrés à ses yeux et à son cœur.

La découverte du Saint Sépulcre nous est conté par Eusèbe : il ne mentionne pas une seule fois le nom de Golgotha. On situe Sion, avant le IV^{ème} siècle, dans la partie basse de Jérusalem ; après cette

date, les chrétiens le placent dans la ville haute, le faisant ainsi passer d'est en ouest.

Le Cénacle, situé longtemps sur le Mont des Oliviers, se retrouve ensuite à Sion, la cité de David. Et, pendant qu'on y est, on y place aussi le tombeau du dit David, de retour soudain de Bethléem.

Nazareth est inconnue de l'Ancien Testament, comme de Flavius Josèphe. C'est seulement à partir de Constantin qu'on en entend parler, mais il ne semble pas qu'il y ait eu, durant les premiers siècles une christianisation quelconque en cet endroit, puisque toutes les fouilles effectuées sur l'emplacement de la Nazareth actuelle n'ont révélé aucun vestige byzantin.

L'ignorance des évangélistes en matière de sites est tellement flagrante que les RR. PP. Vincent et Abel se sont vu forcés d'écrire : « L'Église n'a jamais fait de la croyance en un sanctuaire, fut-il le plus éminent et le plus traditionnel, comme le Saint Sépulcre, par exemple, ou le Calvaire, une obligation pour l'orthodoxie de ses enfants »¹. De même, la Bible aussi bien que les historiens et géographes d'avant notre ère, ne font jamais mention de localités comme Géraza, Beth-Saïda, Naïn, Cana, Chorazim et bien d'autres dont nous trouvons le nom dans les évangiles et qui semblent surgies de l'imagination au même titre que la Gérimadeth du Booz de la Légende des Siècles de Victor Hugo.

Dans les évangiles, il ne pleut jamais, il ne fait jamais froid - sauf sur la montagne de la Transfiguration -, alors que le climat de la Palestine, bien que sec, comprend un certain nombre de jours de précipitations et que la température peut descendre à +4 ou 5 degrés centigrades.

Passons à la botanique : les évangélistes semblent posséder une idée très relative de la flore de la Palestine. Certes, ils citent le figuier et l'olivier, mais ces arbres poussent sur tout le pourtour méditerranéen. Ils parlent du sénevé comme d'un arbre, alors que cet arbuste ne dépasse pas un mètre de haut. Aucune allusion au cèdre, au dattier, au jujubier.

En ce qui concerne la faune, ils citent le corbeau, le renard, l'âne, le loup (?), la vipère et la sauterelle qui sont des animaux communs en Europe. Rien au sujet du chacal, de la hyène et seulement quelques vagues allusions au chameau. Curieusement, ils racontent qu'à Gérasa, il y avait un troupeau de 2 000 porcs, alors que la consommation et même le contact de ces animaux sont rigoureusement interdits par la Loi juive. Pourquoi les élevait-on ? Certainement pas pour en faire des animaux d'agrément !

¹ Cf. Georges ORY, *Origines chrétiennes*, p. 19.

Quant à Jésus, il mange allongé sur un lit suivant la coutume grecque ou romaine. Matthieu, faisant allusion au vêtement du Christ, parle d'himation. Le mot est parfois traduit en français par “frange” : « Et voici qu'une femme... toucha la frange de son vêtement »². Des commentateurs chrétiens nous apprennent qu'il s'agit là de phylactères³. Mais les phylactères n'ont rien de commun avec une pièce vestimentaire ou avec une frange : ce sont de petites bandes de cuir ou de parchemin reproduisant certains passages de la Thora que les Juifs pieux s'enroulent autour du bras gauche ou se placent sur le front au moment de la prière. En fait, l'himation est un manteau. Le même Matthieu parle encore de chiton⁴, mot traduit ordinairement par tunique, et de chlamyde⁵ qu'on traduit aussi par manteau. Mais ce terme qui vient du grec chlamudion, est un diminutif de chlamus, ce dernier mot désignant une sorte de casaque militaire et ne voulant que très rarement, comme chez Ephippos, signifier vêtement de ville. Mais l'himation, le chiton, la chlamyde sont des vêtements typiquement grecs. Il est aussi invraisemblable que Jésus ait pu porter de tels vêtements que si on voulait l'habiller d'une toge romaine ou d'un smoking contemporain !

Devant de tels oublis, de telles erreurs, il vient à l'idée que les rédacteurs des évangiles n'ont jamais mis les pieds en Palestine : leurs descriptions correspondent à une vision gréco-romaine et européenne d'un pays oriental, encore moins réaliste que celle des peintres orientalistes de la fin du XIX^{ème} siècle, et encore !

Les fautes commises par les évangélistes en ce qui concerne le droit juif et ses prescriptions se doivent d'être également signalées. Nous reviendrons plus en détail sur un certain nombre de ces erreurs, là où nous les trouverons en examinant divers épisodes évangéliques. Pour l'instant, contentons-nous de relever les plus flagrantes.

Nous lisons dans l'évangile de Marc : « Si une femme répudie son mari et en épouse un autre, elle commet un adultère »⁶. Or, en droit mosaïque, la répudiation de l'homme par la femme est impossible⁷. Par contre, en fait, à Rome, cela peut se passer. Il n'est pas pensable qu'un Juif vivant en Palestine, même s'il n'est pas un savant docteur - car les lois sur la répudiation touchent assez la vie quotidienne pour que même le menu peuple en soit informé - ait pu prononcer de telles paroles, pas plus qu'un autre Juif puisse les rapporter ou même les

² *Évangile de Matthieu*, IX, 20.

³ Cf. *La Sainte Bible*, nouvelle version Segond révisée.

⁴ *Évangile de Matthieu*, X, 10.

⁵ *Ibidem*, XXVII, 28-31.

⁶ *Évangile de Marc*, X, 12

⁷ *Deutéronome*, XXIV.

inventer. Par contre, sous la plume d'un écrivain d'origine païenne, cette erreur est tout à fait concevable.

De même, il n'est pas envisageable que le corps d'un Juif, à cette époque, soit enseveli dans un tombeau qui n'est pas le sien ou qui n'appartient pas à sa famille. Cela aurait eu pour conséquence de briser le clan familial ou tribal. Le fait que Jésus soit enseveli provisoirement dans un sépulcre appartenant à Joseph d'Arimathie, qui n'a aucun lien de parenté avec lui, est inconcevable pour un Juif pieux du Ier siècle. En outre, ce Joseph d'Arimathie est présenté comme un membre du Sanhédrin. Il est totalement farfelu d'envisager qu'il ait pu recueillir dans le tombeau qui lui était destiné le corps d'un supplicié condamné pour blasphème par le Tribunal au sein duquel il a siégé. Condamné pour motif religieux ! Quelles auraient été dans ce cas les réactions de ses collègues du Sanhédrin ? Nous nageons en plein conte de fées !

Quant à l'épisode de la Cène où Jésus donne à manger sa chair et à boire son sang - même de manière symbolique - à ses apôtres, les paroles du Christ représentent un tel blasphème aux yeux de la loi mosaïque qu'il faut être totalement ignorant de la Thora et des mœurs juives pour écrire une telle stupidité, en plaçant ces mots dans la bouche d'un Juif. Le Genèse est formelle : « Pourtant vous ne mangerez pas de chair avec sa vie, avec son sang »⁸, ce que confirme par ailleurs les Actes des Apôtres : « Qu'ils s'abstiennent de sang »⁹ ; « de vous abstenir... du sang »¹⁰.

C'est folie pure qu'imaginer un Juif pieux, comme c'est le cas du personnage que décrivent les évangiles, puisse émettre un blasphème aussi énorme.

Par contre, la Cène est absolument normale dans le cadre d'une religion à mystères où le dieu donne sa chair à manger et son sang à boire, comme nous le verrons dans un chapitre suivant décrivant les rites du sacrifice et de la théophagie dans certains cultes primitifs et antiques.

SUITE DE L'ARTICLE DANS LES CAHIERS DU CERCLE...

⁸ *Genèse*, IX, 4.

⁹ *Actes des Apôtres*, XV, 20.

¹⁰ *Ibidem*, XV, 29.

NOTE DE LECTURE

FAUT-IL CROIRE À TOUT ? LE COMMENT DU POURQUOI DES PARASCIENCES

Élie Volf
Benjamin Lisan
Antoine Thivel

Préface de Daniel Kunth

Les auteurs :

Élie Volf : Maître de conférence honoraire, Docteur ès Sciences, vice président (2007-2008) de l'Association Française pour l'information scientifique, et a publié plusieurs articles pour la revue Science et Pseudo-Sciences, réédition avec commentaires de l'ouvrage de M.E. Chevreul sur les mouvements inconscients en spiritisme et radiesthésie (Édilivre 2008).

Benjamin Lisan : informaticien, diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon. Par ses voyages, il a pris connaissance des philosophies et techniques médicales orientales.

Antoine Thivel : Professeur agrégé et professeur honoraire de civilisation grecque à la faculté de Nice, Docteur ès lettres (thèse sur Hipocrate).

Préface de Daniel Kunth : astronome à l'Institut d'Astrophysique de Paris, directeur de recherche, auteur de nombreux ouvrages d'astronomie et du « Que Sais Je ? » sur l'astrologie.

« Cet ouvrage a été conçu dans un esprit encyclopédique pour encourager le maximum de gens à cultiver leur curiosité et leur esprit critique. Il a été un travail d'équipe réunissant des littéraires, des sociologues, des psychologues et des scientifiques qui ont voulu intervenir, face à la persistance de nombreuses croyances irrationnelles et superstitions.

Comme nous le rappelons ces croyances et impostures sont souvent d'origine religieuse, comme les miracles, reliques ou visions d'un au-delà hypothétique.

Bien des personnes croient encore à des domaines pourtant réfutés depuis le XVII^e siècle, comme les prédictions astrologiques.

À l'heure actuelle, de nombreuses personnes croient encore à des masses d'idées fausses pourtant réfutées depuis l'époque où elles sont apparues, comme les prédictions astrologiques ou autres fantaisies pseudo-scientifiques.

Or ces phénomènes étranges, en apparence, sont, la plupart du temps, explicables par les connaissances scientifiques actuelles.

Dans le passé récent à la faveur du déclin des croyances religieuses vers les années 1960, certains auteurs, comme Louis Pauwels et Jacques Bergier par le moyen de leur ouvrage *Le matin des magiciens* et leur revue *Planète*¹¹, ont popularisé le mystérieux et le fantastique.

Actuellement, cette persistance de l'irrationnel est surtout due à l'importance médiatique des arts divinatoires (astrologie stellaire, astrologie chinoise, numérogie...) et de thérapies alternatives, dérivées de certaines anciennes médecines orientales.

Nombreuses sont les personnes ne faisant aucune distinction entre fiction et réalité et prenant pour vrai le contenu des ouvrages comme *l'Alchimiste* de Paul Coelho, le *Da Vinci Code* de Dan Brown¹², les livres de Christian Jacques sur la mythologie égyptienne, etc.¹³

Beaucoup de messages mensongers des média restent tolérés par le public, du fait de leur manque de formation scientifique et d'esprit critique. Récemment en février 2008, a été découverte la mystification de l'ouvrage soi-disant auto bibliographique de Misha Defonseca *Survivre avec les loups*¹⁴. Ce récit relate l'itinéraire d'une jeune juive de 9 ans qui aurait parcouru plus de 2 000 kilomètres de la Belgique à l'Ukraine en 1941, et ceci avec l'aide d'une boussole et d'une meute de loups. Misha Defonseca a été malhonnête de faire croire pendant dix ans que son récit était réel. Le plus inquiétant dans cette très belle fable, c'est que des millions de lecteurs n'ont pas cru à leur crédulité. Ceci montre, que nous sommes facilement manipulables.

Comme Jean Rostand, nous pensons que « *La fausseté d'une idée ne saurait l'empêcher d'être belle, et il y a certaines erreurs si ingénieuses qu'on regretterait qu'elles ne figurassent point aux démarches de l'esprit humain*¹⁵. »

De même, nous avons voulu montrer que des associations prônant des thérapies et doctrines douteuses et dangereuses (comme le végétalisme) ont pignon sur rue et fleurissent dans les salons dits « bio » (Marjolaine, Vivre Autrement, bio Sésame et Harmonies...). Nous

¹¹ Jacques Bergier et Louis Pauwels, *Le Matin des magiciens*, Gallimard, 1960 (paru en Livre de Poche).

¹² Vendu à plus d'un million et demi d'exemplaires en 2005 en France.

¹³ Véronique Champion-Vincent, *La société parano*, Payot, 2005.

¹⁴ Cet ouvrage a donné lieu à un film réalisé par Vera Belmont en 2007.

¹⁵ Jean Rostand, *Pensées d'un biologiste*, 1939 réédition Stock, 1991, p 144.

regrettons aussi que le rayon *sciences occultes* ait une place toujours importante dans les librairies.

De plus, certaines croyances et doctrines irrationnelles dangereuses peuvent détruire la vie de personnes fragiles. C'est le cas de certaines « doctrines » apocalyptiques prônant la communication avec les défunts et pouvant convaincre leurs adeptes de se suicider pour rejoindre un hypothétique au-delà. De même, l'astrologie poussée à son paroxysme peut conduire une personne à asservir totalement sa vie et son comportement aux prédictions astrologiques de voyants, de médiums, etc.

Les sectes aux enseignements douteux ou mystificateurs continuent à prospérer malgré les dénonciations portées à leur encontre et les dispositifs en France, comme la commission de la Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires.

Le but recherché par les auteurs a été d'analyser et de démystifier certaines doctrines ou impostures, plus ou moins répandues dans l'opinion publique.

Dans notre ouvrage, nous faisons la distinction entre les fausses sciences souvent appelées pseudo-sciences ou para-sciences et les sciences marginales.

Les para-sciences sont des fausses sciences ou des sciences marginales, comme par exemple la para-zoologie fausse science des animaux mythiques et la crypto-zoologie science exacte des animaux rares.

Notre ambition, en rédigeant ce livre, a été de rester aussi objectifs que possible, appuyant nos affirmations sur des données fiables, se recoupant, provenant de plusieurs sources. Nous avons abordé, autant que possible, tous les exemples représentatifs du paranormal en les soumettant à la démarche scientifique.

Nous avons aussi voulu montrer que la démarcation entre Science et fausses sciences ne cesse d'évoluer au cours des siècles et qu'elle n'est pas toujours claire dans certains domaines.

Certains domaines de la connaissance, considérés comme sciences dans le passé, sont devenus de fausses sciences, comme l'alchimie, à l'heure actuelle.

Nous avons cherché à discerner le vrai du faux et dans ce but avons fait un rappel de la méthodologie scientifique.

La méthodologie scientifique, du fait de sa réussite éclatante et de la multiplicité de ses retombées pour le genre humain, bénéficie actuellement d'un grand prestige dans le monde contemporain. Pourtant, bien que tous les gens en parlent et semblent la connaître, bien peu de personnes, en fait à part les scientifiques eux-mêmes, savent réellement ce qu'est l'esprit et la méthode scientifique.

Certains ont tenté de faire remonter la pensée scientifique à la pensée antique grecque laquelle est survenue à partir du cinquième siècle

avant J-C avec Platon. Selon ce dernier, « *un fait, quel qu'il soit, puisse apparaître sans cause.* »

Par cet ouvrage, nous ne prétendons pas faire disparaître par un coup de baguette magique toutes les croyances et superstitions, mais apporter notre pierre à l'édifice de la science et du rationalisme, bien maltraité en ce moment.

Le livre s'est orienté vers 5 buts principaux, liés entre eux :

1. rappel de la démarche scientifique,
2. rappel des méthodes de vérification des informations,
3. analyse des mécanismes des manipulations mentales,
4. analyse et vérification des impostures et des fraudes,
5. les impostures religieuses (les miracles, les reliques, l'au-delà etc. ...)
6. critique des fausses sciences en faisant l'exposé critique de chacune d'entre elles.

**Préface de l'ouvrage par Daniel Kunth
(Astrophysicien, Directeur de recherche à l'institut
d'astrophysique de Paris)**

Cet ouvrage est unique en ce qu'il tente pour la première fois dans un esprit volontairement encyclopédique de recenser les pratiques alternatives rencontrées dans des domaines aussi variés que la médecine, la thérapie, la divination, la psychologie, la communication interrelationnelle etc. *Alternatif* est le mot qui convient puisque la plupart des croyances non rationnelles que ces approches sous-tendent ont pour contrepoint de prodigieux progrès, tant sur le plan scientifique que technique, engrangés depuis des siècles et plus particulièrement depuis le XVIIe siècle. Pour autant ces lumineux progrès ne semblent pas détourner nos contemporains de ces autres formes de savoir. Malgré la virulence des hommes de science à récuser ces croyances et superstitions en tant que science, elles semblent s'adresser à une société qui s'abandonne à bien des crédulités.

« *La Vérité est toujours nouvelle* » écrivait Apollinaire. Dans sa quête de vérité, l'homme s'est peu à peu dégagé des carcans imposés par les croyances en un savoir révélé qu'il soit de nature religieuse, ésotérique ou fondé sur la persistance de mythes. Son insatiable curiosité et le besoin de maîtriser son environnement l'ont élevé au dessus des dogmes, de parcours intellectuels imposés et du principe

d'autorité. Cette autonomie ne s'est pas acquise en un jour. En Europe, l'héliocentrisme introduit par Copernic fut un pas décisif sur les bases desquelles Galilée légua les outils de la révolution scientifique alliant avec bonheur théorie et expérimentation.

Quatre cents ans plus tard, nous vivons dans un monde hautement dominé par la techno-science, fille de la pensée scientifique. Nous en tirons des bénéfices considérables mais aussi en subissons les effets dangereusement pervers. La science est de plus en plus souvent appelée au banc des accusés et le scientifique fait figure d'apprenti sorcier. Le public semble oublier que « *science sans conscience n'est que ruine de l'âme.* » Car si la science est l'apanage des "sachant" la conscience sous tend une mise en œuvre collective.

Or, ce à quoi l'être humain aspire depuis toujours est éternel. Woody Allen dans *Hannah et ses sœurs* lâche cette série de questionnements : D'où venons nous, qui sommes nous, où allons nous ... et qu'allons nous bien manger ce soir ? La boutade renvoie à notre responsabilité vis à vis des ressources limitées de la planète. Manger ce soir, chacun le sait n'est pas un problème majeur en Occident mais en sera t-il ainsi longtemps ? Quant aux autres questions, celles qui touchent aux "causes dites premières" la science n'y répond pas. Elle renvoie la question des origines dans le champ du religieux. Elle esquisse seulement celle de notre descendance tandis que l'astrophysique par la théorie du Big Bang trace l'évolution de l'Univers et de son devenir dans lequel notre histoire s'ancre perpétuellement. Pourtant depuis des millénaires, la volonté de connaître à l'avance les lendemains qui chantent ne s'est pas démentie ... Ce besoin essentiel est relayé par toute une série de pratiques *pseudo scientifiques* et de rituels fondés sur la tradition ou le rite initiatique. L'astrologie fait dans ce contexte figure de *doctrine mère*. Lorsque l'espace social ne rassure plus et que la science est perçue comme une menace, le ciel reste par excellence le lieu de la transcendance.

Quête de la vérité objective et croyance font rarement bon ménage. S'opposer à une croyance est un acte vain. Trois notions fondent l'esprit de croyance et sont cause de l'erreur de jugement : l'autorité, le consentement et l'habitude. Si vaincre l'ignorance requiert l'apport d'une simple information, vaincre un préjugé relève d'une remise en cause plus radicale. Fontenelle fustigeait déjà la tendance naturelle à dissimuler l'ignorance ou l'erreur sous le prestige du mystère. Le besoin de croire reste fondamental.

SUITE DE L'ARTICLE DANS LES CAHIERS DU CERCLE...

LE CHRISTIANISME DANS L'EMPIRE ROMAIN

André Lama

(SUITE ET FIN)

Les martyrs ont inspiré huit opéras que nous verrons en suivant l'ordre chronologique de leur apparition (réelle ou supposée) dans l'histoire romaine soit :

- 1) *Cecilia* (232) de Refice.
- 2) *Les Martyrs* (vers 250) de Donizetti.
- 3) *Poliuto* (vers 250) de Donizetti.
- 4) *Polyeucte* (vers 250) de Gounod.
- 5) *Le Martyre de St-Sébastien* (288 ou 303) de Debussy.
- 6) *Théodora* (entre 302 et 305) de Haendel.
- 7) *I santi Didime et Teodora* (302 à 305) de Landi.
- 8) *Il martirio di San Emiliano* (362) de Bontempi.

La Cecilia de Licinio REFICE a été représentée à Rome le 15 février 1934, au Teatro dell'Opera, sur un livret de Emilio Mucci ainsi résumé : Dans la Rome antique, la jeune Cecilia (soprano), promise à Valeriano (ténor), s'entend appeler par un ange à un amour plus grand, la foi, et réussit à vaincre les hésitations de son fiancé grâce à l'aide d'une série de prodiges divins. A la fin, tous deux, après le baptême de Valeriano, pourront couronner leur amour en se mariant selon le rite chrétien. Mais les chrétiens continuent à être persécutés et bien vite Valeriano est tué. Cecilia, capturée et incitée à l'abjuration, s'y refuse ; soumise à la torture, elle recouvre ses forces grâce à une pluie de roses envoyée du ciel. A sa mort, sa maison sera transformée en temple.

Cet opéra est inspiré de l'histoire incertaine de Caecilia, une vierge qui aurait été martyrisée à Rome en 232. Une histoire tellement incertaine que les auteurs chrétiens ne parviennent pas à se mettre d'accord sur la date de ce martyr. Certains le placent sous Marc-Aurèle, d'autres sous Alexandre Sévère (232), voire sous Julien... La grande encyclopédie Larousse ayant choisi 232, faisons comme si cette date était la vraie, si tant est qu'il y ait quelque chose de vrai dans ce qui a tout l'air d'être une pieuse légende.

Sous Alexandre Sévère donc, la famille païenne des Caecilii dont la fille Caecilia - comme c'est original ! - va avoir seize ans, pense qu'il est temps de la marier. On penche pour un jeune homme de la famille Valeria, nommé - comme c'est original ! - Valérien. Famille elle aussi païenne et de même rang social, donc pas de problème. De surcroît, le jeune Valérien est beau comme un « dieu » ! L'avenir

s'annonce radieux pour la Caecilia. Hélas, quelqu'un l'avait déjà convertie au christianisme ! A moins qu'elle n'ait été directement touchée par la grâce... Le tout, sans en piper mot à ses parents. Atroce dilemme pour l'adolescente qui, s'étant offerte au Christ, entendait lui garder fidèlement sa virginité. Désespérée, elle adresse une prière à Dieu qui lui délègue son ange gardien. « Pas de problème, lui dit ce dernier, épouse Valérien, il ne te touchera pas. Promis, juré... » Arrive la nuit de noces et, effectivement, le jeune marié se montre attentif à ne pas remplir son devoir conjugal. Mieux encore, après cette délicieuse première nuit et tout à fait convaincu que le christianisme est ce qu'il y a de mieux, il embrasse - non pas Caecilia - mais cette nouvelle religion qui, d'emblée, plonge ainsi le jeune couple dans le bonheur... Ébloui par ce bonheur, le Valérien - qui valait désormais quelque chose puisque chrétien - s'empresse de convertir son frère. Mais voilà t'y pas qu'impliqués dans un trafic de reliques, ils sont arrêtés par la police romaine, reconnus chrétiens et décapités ! Caecilia n'en rachète pas moins les corps et s'en trouve du même coup arrêtée elle aussi. Son interrogatoire est un modèle du plus pur style hagiographique. Affligeant. Finalement condamnée à mort, il paraît que le bourreau dut s'y reprendre à trois reprises pour la décapiter. Pour bien faire symétrique, il paraît aussi qu'elle mit trois jours à mourir. Et, du coup, tous ses proches se firent chrétiens... sans doute alléchés par ces perspectives radieuses. On nous assure que le corps de Caecilia fut retrouvé en 1599, soit 1 367 ans après les faits, sous la basilique romaine à elle dédiée. Le corps, paraît-il, était encore intact et les trois plaies de la décapitation en trois reprises étaient toujours visibles. Pour continuer sur la symbolique du chiffre trois, trois doigts de sa main droite, paraît-il, étaient encore dressés et l'évêque Sfondrate, témoin de la découverte, s'empressa d'en conclure, qu'avant de trépasser, Caecilia avait voulu témoigner de sa foi en la Sainte Trinité !

Voilà. Chacun est libre d'en penser ce qu'il veut. Il paraît qu'une phrase mal interprétée de ce récit a valu à Cécile, désormais sainte, de devenir la patronne des musiciens. On la représente souvent jouant de l'orgue et chantant entourée d'anges. Il existe d'elle des peintures de Raphaël, Véronèse, Rubens, Poussin... En son honneur, le pape Pie IX a fondé, en 1847, l'Académie Sainte-Cécile.

Licinio Refice est né près de Rome le 12 février 1883, mort à Rio de Janeiro le 11 septembre 1954. Il a étudié la musique, orgue et composition, à l'Académie Sainte-Cécile précisément, ce qui l'a sans doute incité à composer un opéra sur Caecilia. Il est ressorti de cette Académie diplômé et prêtre en 1910. Jusqu'en 1950, il enseigne la musique religieuse à la *Scuola pontifica superiore di musica sacra*. Parallèlement, il est maître de chapelle à Sainte-Marie-Majeure de

1911 à 1947. Chef d'orchestre, il a dirigé de nombreux concerts tant en Amérique du nord et du sud qu'en Europe. Outre Cecilia, il a composé Margherita da Cortone, créée à Milan en 1938. Il est l'auteur de cantates et de divers oratorios. Signe du destin, il est mort en dirigeant son mystère intitulé Santa Cecilia... Aucun enregistrement de ses œuvres n'est disponible, en France du moins.

Les Martyrs, de Gaetano Donizetti (1797-1848) a été représenté à l'Opéra de Paris le 10 avril 1840. Il s'agit de la version française de *Poliuto* (Polyeucte) d'après un livret remanié par Eugène Scribe. La version originale ayant été interdite à Naples le 12 août 1838, par un décret du roi Ferdinand qui l'estima « sacrilège ». Fuyant cette censure, Donizetti quitta Naples pour Paris. Cette version moins compromettante fut mieux soutenue par le public que par la critique — sans doute un peu plus aux ordres... On joua néanmoins vingt représentations.

Poliuto, version originale des *Martyrs*, n'a pu être représentée à Naples que huit ans après, le 30 novembre 1848, sur le livret de Salvatore Cammarano, tiré du Polyeucte de Corneille. Mais Donizetti était mort depuis sept mois. Cammarano a transformé la tragédie de Corneille en accordant moins de place à la prégnance religieuse et plus aux sentiments humains.

Personnages : Poliuto, notable de Mélitène (ténor) — Paolina, son épouse (soprano) — Severo, le proconsul romain (baryton) — Nearco, le chef de la communauté chrétienne (ténor) — Callistene, le grand prêtre de Jupiter (basse) — Felice, gouverneur de Mélitène et père de Paolina (basse).

Acte I : A Mélitène, en Arménie romaine, des chrétiens prient dans les catacombes. On va baptiser Poliuto, un représentant de l'élite locale. Il aime sa femme Paolina et en est jaloux. Il fait part de ce sentiment à Callistene, le grand prêtre de Jupiter, qui ne réussit qu'à le rendre soupçonneux envers Paolina. Même Nearco, le dignitaire chrétien, ne parvient pas à rassurer Poliuto. Paolina, très chrétienne, craint que son mari ne verse dans le culte païen. Rome ayant décidé de condamner les chrétiens, Nearco demande à Paolina la plus grande discrétion. D'ailleurs, une musique martiale vient d'annoncer l'arrivée du nouveau proconsul romain Severo. Or, Severo, est l'ancien amant de Paolina qu'elle croyait mort. Chargé d'éradiquer la subversion chrétienne en Arménie, il aime encore Paolina. Il déplore qu'elle soit mariée.

Acte II : Callistene présente le proconsul à Felice, gouverneur de Mélitène et père de Paolina que Severo tente de reconquérir lors d'un rendez-vous. En vain. Callistene a insidieusement révélé cette ren-

contre à Poliuto qui, déjà soupçonneux, croit désormais en l'infidélité de son épouse. Mais Nearco vient d'être arrêté. Dans le temple de Jupiter, devant les fidèles païens réunis, Callistene veut faire avouer à Nearco le nom du néophyte qui a récemment rejoint les chrétiens. Si Nearco se tait, il sera torturé par Severo. Poliuto intervient et se dénonce. Ce sera une condamnation à mort. Paolina implore la clémence du proconsul. Poliuto la répudie et s'élanche vers la statue de Jupiter qu'il fait tomber à terre...

Acte III : Les arènes de la ville sont pleines. Au programme : le martyr des chrétiens. Callistene en est tout excité. En prison, Poliuto reçoit la visite de son épouse. Qu'il sauve sa vie en abjurant le christianisme ! Il préfère la mort. Touchée par la foi profonde de son époux, Paolina décide de partager son martyre. Par tous les moyens, Severo tente en vain de l'en dissuader. Elle rejoint le cortège des chrétiens qui vont être jetés en pâture aux bêtes féroces.

Tant sur le plan instrumental que vocal, l'œuvre est une réussite. Les introductions, les duos, les chœurs sont bien maîtrisés et s'écoutent avec grand intérêt malgré le conformisme du livret.

Enregistrements : Avec la Callas et Corelli (EMI 1960) — Avec Ricciarelli et Carreras (CBS 1986) — Avec Mazzola (CD Fonit-Cetra, 1993). (Voir Donizetti avec son L'Esule di Roma).

Le *Polyeucte martyr* de Corneille avait été représenté à Paris en 1643. Corneille s'était lui-même inspiré des *Vitae Sanctorum* de Laurent Surius qui avait repris la vie de Polyeucte de Siméon Métraphraste, auteur byzantin du X^e siècle. Bien que qualifiée de tragédie chrétienne, cette pièce avait reçu un accueil officiel plutôt réservé en raison de son audacieux mélange de sacré et de profane mais elle emporta l'adhésion du public. Le commentaire qu'en fait le chrétien Charles Péguy (1873-1914) est intéressant car il remarque que, dans cette pièce, il n'y a « nul manteau magique, nul armement frauduleux car il est si rare que les tenants de la bonne cause ne reçoivent pas une merveilleuse armure, c'est-à-dire une armure frauduleuse... » Très honnête pensée du chrétien Péguy sur ce que les vies de martyrs contiennent de légendaire et de fabuleux.

Selon la tradition chrétienne, le martyr de Polyeucte a eu lieu en 250 et peut être rattaché à la persécution de l'empereur Decius (250-251). Ce Polyeucte, officier de la XII^e légion romaine Fulminata, aurait été condamné pour avoir arraché l'édit de l'empereur relatif aux poursuites contre les chrétiens, il aurait troublé les cérémonies publiques du culte officiel et renversé des statues. Bref, il a tout fait pour être arrêté... Cette légion Fulminata, qui a pour emblème la foudre, était cantonnée en Cappadoce depuis Vespasien. En 174, quand Marc-Aurèle l'engagea dans les guerres danubiennes, elle

avait été sauvée de la soif et de la défaite par une pluie opportune, pluie miraculeuse selon la tradition chrétienne, en raison des soldats chrétiens qu'elle contenait déjà.

Le *Polyeucte* de Charles Gounod a été représenté à l'Opéra de Paris le 7 octobre 1878, sur un livret de Jules Barbier et Michel Carré. On y retrouve les personnages de Donizetti : Polyeucte, Pauline, Sévère, Néarque, Félix, etc. et quelques personnages secondaires supplémentaires. Leur rôle y est à peine modifié et l'intrigue sensiblement la même si bien que détailler les cinq actes n'a pas vraiment d'intérêt. Gounod, tenté par une œuvre sur sainte Cécile en avait abandonné la réalisation. Polyeucte, après bien des difficultés, put paraître à l'occasion de l'Exposition universelle de 1878. L'accueil fut plutôt réservé. Gounod remania et écourta l'œuvre qui put tenir l'affiche durant 29 représentations. L'avis de Tchaïkovski est particulièrement sévère. Dans sa correspondance, on relève qu'il n'a jamais rien entendu de pire que ce Polyeucte assommant, uniformément plat et incolore. Il est vrai que cet opéra ne soutient que faiblement la trame psychologique de la tragédie cornélienne. Pourtant, Gounod a toujours cru que ce Polyeucte était son meilleur opéra. Ce catholique fervent aurait cependant dû insuffler à sa musique toute la foi et le mysticisme qu'un tel sujet recelait. Les musicologues les plus sévères n'y voient qu'une enfilade de romances et de cavatines des plus banales. Pas de reprise de cette œuvre.

SUITE DE L'ARTICLE DANS LES CAHIERS DU CERCLE...

LETTRE DE THRASYBULE À LEUCIPPE (2)

Nicolas Fréret

L'habitude de recevoir ces opinions comme vraies et la commodité que l'on y trouvait pour satisfaire à la fois la paresse et la curiosité de notre esprit, les a fait regarder comme démontrées, malgré les absurdités dont elles fourmillent ; et cette persuasion est devenue si vive, chez quelques nations, que les raisonnements les plus sensés et les persécutions les plus violentes n'ont pu leur ôter la croyance qu'elles donnent à des fables extravagantes.

Les vues et les notions de notre esprit sont bornées dans des limites infiniment étroites ; et il apporte en naissant une curiosité, une passion de savoir, que rien ne peut satisfaire. On ne se lasse jamais de voir de nouveaux objets ; et la vie entière se passe à chercher les moyens de remplir le vide et l'inquiétude que laissent en nous les connaissances les plus étendues, dès que nous les avons acquises. Nous ne pouvons connaître aucune chose parfaitement, pas même notre propre substance ; et cependant nous voulons rendre raison de tout. L'aveu de notre impuissance eût été trop douloureux pour notre orgueil ; pour l'éviter, nous avons pris le parti de nous payer de raisonnements vagues et de suppositions obscures et chimériques.

Par exemple, lorsqu'il s'est agi de rendre raison de l'arrangement et de la conduite de l'univers, on a imaginé des dieux, c'est-à-dire des êtres intelligents et très puissants, placés au-dessus de nous, auxquels on a attribué tous les effets dont la cause était inconnue. Bientôt après, on les a regardés comme les auteurs de tous les biens et de tous les maux qui nous arrivent. L'habitude de recevoir ces opinions comme vraies et la commodité que l'on y trouvait pour satisfaire à la fois la paresse et la curiosité de notre esprit, les a fait regarder comme démontrées, malgré les absurdités dont elles fourmillent ; et cette persuasion est devenue si vive, chez quelques nations, que les raisonnements les plus sensés et les persécutions les plus violentes n'ont pu leur ôter la croyance qu'elles donnent à des fables extravagantes. Les Égyptiens croient encore aujourd'hui que le corps d'un animal, qu'un fruit, qu'une plante, souvent destinés par la nature pour servir d'aliments aux hommes, se changent dans la substance même de la divinité, dont ils prétendent cependant avoir des idées plus hautes et plus sublimes que le reste des nations.

L'opinion de l'existence et du pouvoir souverain de ces dieux étant une fois établie, le désir si naturel aux hommes de se rendre heureux, c'est-à-dire de jouir des biens et des plaisirs et d'éviter les maux et la douleur, dont on avait fait ces dieux dispensateurs, les a portés à chercher les moyens de se rendre ces dieux favorables. On s'en est fait une idée pareille à celle de ce que nous connaissons de plus puissant parmi les hommes, on les a regardés comme nos rois et nos souverains; et on les a traités sur ce pied-là. On a commencé à leur témoigner sa soumission par des saluts, des adorations et des protestations d'attachement ; on leur a fait des promesses et des vœux, pour les engager à nous faire du bien; on leur a fait des présents, car les sacrifices de toute espèce qu'on leur offre ne sont autre chose ; on a essayé de les gagner par des louanges et des flatteries; on a cru que l'attention à leur rendre ces devoirs étoit un sur moyen de leur plaire, et qu'on ne pouvait y manquer sans attirer leur colère contre une négligence qui nous rendrait criminels.

Quelques nations ne s'en sont point tenues là. Comme les rois qu'elles voyaient étoient des tyrans cruels et féroces, elles ont cru que ces dieux étoient des êtres aussi impitoyables et aussi méchants qu'eux. Elles ont cru que, pour prévenir leur courroux et la haine qu'ils portaient au genre humain, il falloit se faire volontairement une partie des maux que leur colère et leur malignité prenait plaisir à verser sur les hommes ; que cela seul pourrait les apaiser et nous garantir des effets funestes de cette haine. Cette opinion est la source des jeûnes, des macérations, des flagellations, des incisions et de toutes ces pratiques barbares par lesquelles tant de nations prétendent honorer la divinité. Les *Brahmanes* de l'Inde, les prêtres d'Osiris, ceux de Mithra, d'Adonis, d'Atys, et ces vagabonds qui promènent par les provinces les simulacres de la déesse de Syrie et de celle qui est adorée à Comana, nous fournissent des exemples des effets de cette façon de penser.

Il y a même des peuples entiers qui n'ont pas borné là l'idée injuste et barbare qu'ils s'étaient faite de la divinité : le sang des victimes ordinaires ne leur a pas paru suffisant, pour apaiser ces dieux cruels et altérés du sang des mortels. Il fallait, selon eux, leur immoler des victimes humaines, et que leur sang, versé sur les autels par la main d'un autre homme, sauvât celui de toute la nation, que les dieux auraient fait couler à grands flots, si l'on n'avait pris soin de les apaiser par ces exécrables sacrifices. Je n'ai pas besoin de recourir aux fables d'Iphigénie et d'Oreste, pour en trouver des exemples : à la honte de l'humanité, il n'est presque aucune nation qui n'ait souillé ses autels par ce culte impie ; et, malgré la lumière de la raison qui éclaire aujourd'hui l'univers, cette fureur subsiste encore de nos jours. Les Celtes, les Tyriens, les Romains mêmes, n'ont pu s'en guérir ; car ces

misérables esclaves que ces derniers obligent de se dévouer à une mort volontaire, dans les spectacles qui accompagnent les fêtes de leurs dieux, sont des victimes qu'ils leur immolent.

Mais, comme les événements ne répondaient pas toujours aux désirs de ceux qui avoient offert ces sacrifices, on a cru qu'ils ne leur étaient pas toujours agréables. Le choix des victimes propres à les toucher est devenu une des principales attentions du culte. On s'est fait un art, de conjecturer le succès qui suivrait ces sacrifices par les moindres circonstances qui les accompagnaient; bientôt cet art a passé pour une méthode sûre de découvrir l'avenir; et de là sont nées toutes les espèces différentes de la divination augurale, qui, malgré l'expérience que l'on fait tous les jours de sa fausseté, conduit des nations entières dans les occasions les plus importantes. Comme on avoit imaginé un rapport nécessaire entre les événements fortuits que le hasard offre à notre vue et les arrêts des destinées, on se persuada aussi que les songes et les images trompeuses qui se présentent à nous dans le sommeil étaient un tableau où les dieux nous présentaient l'image de l'avenir qui nous regardait.

Cette opinion de l'existence et du pouvoir de ces dieux dispensateurs des biens et des maux est ce qui a enfanté toutes les différentes religions qui inondent la terre.

Comme cette matière m'a toujours paru d'une importance infinie, puisque c'est d'elle que dépend, à ce que prétend le plus grand nombre des hommes, non seulement le bonheur et le malheur de cette vie, mais encore celui de l'état où nous entrerons à notre mort, je l'ai examinée avec soin. Je n'ai rien négligé de ce qui pouvait m'en éclaircir et m'en instruire; j'ai étudié chacune de ces sectes, j'ai lu les livres sacrés de celles qui en ont et j'ai interrogé avec attention les prêtres et les savants des sectes qui n'ont point de semblables livres.

Par cet examen, j'ai appris que les hommes ne suivent, à proprement parler, que deux systèmes sur la nature de la divinité, qui même ne sont pas fort opposés dans le fond, et qu'ils ne diffèrent entre eux que dans la forme du culte qu'ils croient lui être du et sur la nature des pratiques par lesquelles ils espèrent se la rendre favorable. Vous en allez juger, ma chère Leucippe, par une exposition très exacte, quoique assez courte pour être le résultat d'une étude de plusieurs années. Le premier système est celui des Égyptiens, des Indiens, des Grecs et de la plus grande partie des peuples de l'Occident. Le second est celui des Chaldéens, des Juifs, des Persans et de quelques autres nations orientales.

Ceux qui ont suivi le premier système croient que l'univers est gouverné par plusieurs dieux, ayant chacun une force qui leur est propre, en sorte que, quoique subordonnés les uns aux autres, ils sont néanmoins indépendants l'un de l'autre à certains égards et dans certaines

choses; en sorte qu'ils peuvent s'opposer à l'exécution de leurs volontés mutuelles et qu'ainsi ils peuvent être divisés, et même en dispute les uns avec les autres. A leur tête est une divinité qui, semblable à nos magistrats et à nos rois, maintient le bon ordre parmi eux et les gouverne suivant certaines lois. Le chef des dieux est plus puissant que chacun des dieux inférieurs pris en particulier ; mais, s'ils étaient tous ligués et réunis contre lui, il ne pourrait leur résister et son pouvoir céderait au leur. Au-dessus de tous ces dieux est le Destin, la Nécessité, la Nature, puissance aveugle qui règle cependant toutes choses ; de manière que les dieux mêmes ne font qu'exécuter ses lois et ne sont dans l'univers que comme les magistrats d'une république bien policée, où la raison et la loi gouvernent tout. Mais, comme il agit nécessairement, sans choix et même sans connaissance, il est inutile de lui rendre aucun culte.

Ce système est celui qui résulte de toutes les traditions religieuses des Grecs et des ouvrages de leurs premiers poètes, dans lesquels ils puisent toute leur théologie. Ce n'est pas qu'ils l'exposent avec cette clarté; ils n'en ont pas développé les conséquences ; et il n'est pas fort ordinaire aux hommes, de chercher à mettre de l'ordre et de la netteté dans leurs idées religieuses. Mais c'est ce qui se présente aux esprits attentifs qui les examinent.

SUITE DE L'ARTICLE DANS LES CAHIERS DU CERCLE...

LE CORAN, LES HOURIS ET LES RAISINS

Guy Rachet

Ce n'est pas là le titre d'une fable, au risque de décevoir certains lecteurs de ce texte. Un texte qui trouve sa justification dans la publication d'une nouvelle traduction du livre sacré des musulmans. Une nouvelle traduction ? Allez-vous me demander non sans stupeur, alors que nous savons, ou ne savons pas, dans ces conditions je vous l'apprends, qu'il existe sur le marché vingt traductions de ce texte en français publiées au cours du dernier demi-siècle¹⁶. Il est vrai que deux d'entre elles sont des réimpressions de vieilles traductions dont celle, devenue classique, de Kasimirski.

LE CORAN DE MALEK CHEBEL

Qui est donc ce téméraire islamisant qui a encore osé entreprendre une telle aventure ? Il s'agit de notre illustre anthropologue Malek Chebel. Personnellement, s'il m'est arrivé de critiquer M. Chebel et de me trouver en complet désaccord avec lui, comme lorsqu'il vient déclarer hautement que sans les Arabes nous n'aurions jamais eu notre Montaigne (ce que j'ai épinglé dans ma lettre ouverte à notre philosophe national ancien ministre M. Ferry) j'admire par bien des côtés Malek Chebel qui par son œuvre déjà considérable, cherche à nous faire connaître l'un des aspects les plus séduisant de l'islam (il est vrai qu'il confond trop facilement l'islam en tant que religion avec les formes de civilisation qui ont été intégrées dans l'empire islamique) j'entends une liberté dans les diverses manifestations de l'amour. Avec cette restriction que le fait, loin d'être généralisé, n'a jamais été que l'affirmation individuelle de revendications condamnées le plus souvent par les ulémas et autres censeurs moralisateurs religieux. Comme je l'ai déjà rappelé dans une note parue dans l'un de nos derniers Cahiers, Malek Chebel est le coryphée d'un islam imaginaire scandé par cette qualification antinomique de « lumières ».

J'admire d'autant plus Malek Chebel d'avoir osé s'aventurer dans une nouvelle traduction de ce livre que, comme la Bible, à peu près personne n'a lu dans sa totalité, car on ne peut parler de lecture à propos des jeunes perroquets qui, dans les écoles coraniques, psal-

¹⁶ Nous croyons disposer aujourd'hui de bien des traductions du Coran. Il y en a de tous les genres, du « scientifique » ennuyeux au poétique supposé « à l'orientale », en passant par l'édifiant ou l'étymologico-fumiste : voici une humoristique réserve que fait le grand médiéviste Rémi Brague (*Critique*, n°671, avril 2003, pp. 232).

modient les versets du livre dit « saint », dans un arabe qu'ils ne comprennent pas. Au siècle dernier (précisément en 1937) un exégète allemand du Coran, August Fischer, rappelait que : « Une traduction du Coran n'est pas chose facile. Les plus renommés des arabisants, des savants tels que Reiske, Sacy, Fleischer, De Goeje, Nöldeke et Goldziher parmi d'autres, l'ont évité, au moins partiellement, parce qu'ils savaient à quelles difficultés ils allaient s'affronter. » Et il conclut quelque peu sévèrement : « La plupart des précédents traducteurs du Coran sont des arabisants de seconde, voire de troisième et quatrième classe¹⁷. » Il est vrai que depuis cette époque, quelques uns parmi les plus grands arabisants ont tenté l'aventure, à commencer par Régis Blachère et à continuer par Jacques Berque, pour rester dans le domaine français.

On pourrait déjà se référer à Tabarî¹⁸ pour rappeler qu'il y aurait Sept lectures (sab' qirâ'ât) - ou sept lettres (sab' ahruf) - du Coran (?), ce qui, peut-être, explique les difficultés de traduction d'un nombre relativement important de mots ou d'expressions dans la version arabe devenue canonique, qui nous est parvenue. Difficultés qui n'ont évidemment pas échappé à notre traducteur qui en rappelle quelques unes dans sa courte introduction (p. 7-9).

Le travail de tout critique ne consiste pas à faire l'éloge d'un ouvrage de cette ampleur. Cet éloge va de soi, précisément en considération de l'ampleur et de la difficulté d'une telle entreprise. D'autant plus que, non content d'avoir accompli une telle tâche, Chebel a couplé son livre avec un Dictionnaire encyclopédique du Coran. Ayant moi-même publié un très copieux *Dictionnaire de l'archéologie* et trois dictionnaires de civilisations, je me crois assez bien placé pour apprécier un tel travail que notre auteur a réalisé seul. On pourrait craindre qu'il ne fasse double emploi avec l'important *Dictionnaire du Coran*, publié il y a deux ans chez Bouquins¹⁹, avec la collabora-

¹⁷ Ce passage, extrait d'un article de Fischer paru en 1937 dans les C-R de l'Académie de Saxe, est cité par Rudi Paret, *Der Koran*, Darmstadt, 1975, 7.

¹⁸ Tabarî (de son nom complet : Muhammad b. Jarîr b. Yazîd al-Imâm abû Ja'far at-Tabarî, né dans le Tabaristan, une région de la Perse, en 839, mort à Bagdad en 923) est l'auteur d'une *Histoire des Prophètes et des Rois*, et surtout d'un immense commentaire du Coran : *Jami' al-bayan fi ta'wil al-Qur'an*, dernière édition, en 12 volumes, Beyrouth, 1997. La citation des sept lectures est donnée dans le T. I, 26-29 de l'édition de 1968, publiée au Caire. Cette vue trouve son fondement ou en tout cas sa justification dans un Hadith d'Othman selon lequel « le Coran est descendu selon sept lettres » (Rapporté par Suyûtî, *Al-Itqân fi culûm al-qurân*, éd. Critique de Saïd al-Mundarawh, 4 vol. Beyrouth, 1996, vol. I/130 § 555.)

¹⁹ *Dictionnaire du Coran*, sous la direction de Mohammad Ali Amir-Moezzi, Robert Laffont, 2007.

tion de vingt-huit arabisants, historiens et islamologues. Il n'en est rien dans la mesure où le *Dictionnaire* de Chebel prétend répondre aux besoins des lecteurs de sa traduction. Mais y répond-il vraiment, à moins que tous ses lecteurs ne soient que des musulmans peu exigeants pour ce qui concerne l'exégèse et la critique textuelle ? Car, en y regardant de plus près, ce dictionnaire ne paraît être autre chose qu'un « index des noms et des notions » comme on en trouve à la fin de quelques traductions du Coran (par exemple celles de Kazimirski, de Blachère ou de Berque), plus développé et accompagné de citations et brièvement commenté, sans que ces commentaires ne prennent une quelconque teinture critique.

Ceci étant dit, j'en viens tout de suite à formuler un certain nombre de remarques, voire de réserves.

Dans son introduction (p. 8) Malek Chebel semble vouloir justifier cette vingt-et-unième traduction (Il donne lui-même, dans la bibliographie jointe à son Dictionnaire encyclopédique, une liste je crois plus ou moins exhaustive des traductions existantes du Coran, en français, en allemand, en anglais, en italien, en espagnol et même en hindoustani) en précisant : « La nouvelle traduction du Coran que je donne ici offre une lecture saine du livre sacré de l'islam ; elle respecte parfaitement l'esprit du Coran et la mentalité de ses lecteurs naturels, à savoir les musulmans. » Mais n'était-ce pas le cas de toutes les autres traductions normatives qui ont précédé celle-ci ? Juste après cet acte de rigueur philologique, il poursuit par ce que j'appellerai un acte de foi : « Mon but est de montrer que le Coran peut soutenir la marche du progrès scientifique (sic), tant du point de vue éthique que, plus directement, sur les plans politique et social. » J'avoue n'avoir pas eu le loisir de relire totalement ce nouveau texte, mais j'ai comparé par sondages plusieurs passages de diverses sourates, avec les traductions que j'ai dans ma bibliothèque, notamment celles que Chebel cite dans ses notes en donnant leurs traductions de certains termes, soit celles de Berque, de Kazimirski et de Blachère, auxquelles j'ajoute celles de Masson et de Grosjean, outre celle en anglais de Muhammad Zafrulla Khan doublée du texte original arabe. Lorsque, dans la phrase qui suit la dernière citation, Chebel poursuit ainsi : « certaines traductions étaient techniquement très bonnes en leur temps, mais ayant vieilli prématurément, elles sont désormais privées d'impulsions nouvelles et demeurent obscures au plus grand nombre », je ne sais s'il fait là allusion aux traductions que je viens de mentionner. Toujours est-il que je n'ai pas vu par comparaison, des divergences suffisamment marquées pour justifier cette remarque. Qu'en est-il alors de la traduction de Jean Grosjean (Ed. Philippe Lebaud, 1979 et Points sagesse 2004) dont Tahar Ben Jelloun a déclaré qu'elle restitue « le souffle poétique du Coran dans

sa beauté sacrale » et dont le rapport de l'Institut de recherche islamique d'El Azhar assure qu'elle se distingue par le soin extrême apporté au style de la rédaction ainsi que par la fidélité au sens » : n'avons-nous pas là un bel exemple de traduction qu'on pourrait qualifier de canonique puisqu'elle a reçu l'imprimatur de la plus haute autorité religieuse du monde islamique ? Nonobstant ces médailles, entrerait-elle dans l'épure définie par Chebel ? En irait-il de même pour celle de Berque sensée nous faire « redécouvrir le Coran dans le souffle de ses origines » ? Pour ne citer que ces deux traductions, devenues classiques avec celle de Régis Blachère, laquelle, si elle est loin de prétendre à une orthodoxie islamique, est tout aussi loin d'avoir vieilli.

Quant à prétendre que le Coran peut soutenir la marche du progrès scientifique, etc. c'est encore là l'une de ces mystifications que j'ai dénoncées à propos de la Bible dans le deuxième tome de ma *Bible, Mythes et réalités*. Ces prétendues révélations vieilles de plusieurs siècles, non seulement n'ont aucun rapport avec les conquêtes de la science occidentale, mais elles vont à contrecourant, elles se trouvent à la base de la contestation de tout progrès scientifique ; il suffit d'évoquer la question du créationnisme que chrétiens et musulmans soutiennent à partir de la Bible et du Coran contre l'évolutionnisme qui n'est plus ni une hypothèse ni une théorie comme le prétendent les souteneurs des religions monothéistes, mais une incontestable réalité qui donne la clef de la présence de l'Homme sur notre planète, à l'encontre de fumeuses supposées révélations d'un dieu bien incertain et bien tardivement réveillé d'une somnolence cosmique (je dis bien cosmique et non comique, comme pourraient le penser certains esprits badins). Au demeurant, quand on connaît les sources suméro-babyloniennes et égyptiennes de la Bible hébraïque et les modifications, je dis bien modifications et non évolution terme qui implique un progrès, un perfectionnement de l'objet, du concept du dieu dit unique au cours de la marche de l'histoire d'Israël tels que je les ai mises en évidence dans les deux volumes de *la Bible mythes et réalités*, on ne peut que rester stupéfait par les interprétations anhistoriques, mystiques, bizarres, fantasque et saugrenues que donnent ceux qu'on appelle les « Kroyants » à de tels écrits indûment sacralisés par des opportunistes aussi habiles que retors et autoritaires.

QUELLE CHRONOLOGIE ?

Cette brève introduction est suivie d'une petite chronologie concernant quelques étapes de la vie de Mahomet et des premières décennies de l'expansion de l'islam. Un lecteur ignorant de ces faits historiques ne peut que se sentir perdu et frustré. Je prendrai pour premier exemple la date de 610. On y lit : « Début à la Mecque de la Révéla-

tion coranique, dictée par l'ange Gabriel au prophète, et apprise par cœur par les premiers musulmans. Le Coran débute ainsi : « Lis au nom de ton Seigneur qui a créé. Il a créé l'homme d'un grumeau de sang. Lis, ton Seigneur est le plus généreux, ayant enseigné à l'homme ce qu'il ignorait. » (XCVI, 1-5). Cette dernière référence renvoie donc le lecteur à la sourate 96, versets 1 à 5. Sans doute on ne peut exiger d'un traducteur du Coran de commencer par une biographie développée de son héros. Mais, à ma connaissance car je suis loin d'avoir compulsé toutes les traductions existant du Coran, aucune des traductions que je connais n'est précédée de quelques pages denses donnant les éléments de la vie et de la vocation du Prophète qui permettrait au lecteur candide, de prendre une connaissance même élémentaires des évènements qui se trouvent à l'origine du livre en question, même si, du point de vue musulman, le livre en question est écrit de tout temps dans je ne sais quel ciel, qu'il est même consubstantiel au dieu de l'islam, donc sans aucun rapport avec les faits historiques contemporains de sa descente sur terre. Et dans le cas présent, ne fallait-il pas préciser que cette dite révélation est censée avoir été faite tout d'abord dans une grotte du mont Hira, au nord de La Mecque, où Mahomet venait méditer, ou, plus précisément, s'adonner au Tahannuth, une dévotion religieuse que pratiquaient les Koreïchites (la tribu à laquelle il appartenait, établie à la Mecque devenue son fief) lors des jours de chaleur, qu'il aurait été « interpellé » par ce qu'il aurait d'abord cru être un Djinn, identifié plus tardivement à l'archange hébreu Gabriel²⁰ ? Déclarer ensuite que le Coran débute par ces premiers versets de la sourate XCVI, alors que le lecteur qui ouvre le livre ne trouve que la Liminaire (al-Fatiha), ne peut que le dérouter si l'on ne lui donne pas d'explications. Car s'il arrive à notre auteur de marquer en note quelques mots ou expressions souvent réduits à leur seule forme arabe (sans d'ailleurs qu'on ne sache quelles raisons l'ont conduit à donner la forme arabe du mot traduit), le manque de notes explicatives se fait cruellement sentir pour le lecteur non initié. D'autant plus

²⁰ Jacqueline Chabbi (*Le Seigneur des Tribus. L'Islam de Mahomet*, Noësis, Paris, 1997) remarque (p. 24) que « malgré le poids et l'abondance des légendes sacrées sur Gabriel, en tant qu'inspirateur premier de la révélation, dans la littérature religieuse post coranique, l'historien se voit contraint de remarquer que cette figure angélique n'est jamais nommée dans la révélation d'époque mekkoïse et même durant la plus grande partie de la période médinoïse. Gabriel ne s'identifie que dans trois passages assez énigmatiques du Coran médinois de révélation très tardive. » On pourrait même dire uniquement deux fois car on le trouve nommé à deux reprises dans II, 91 et 92, mais c'est un tout qui constitue ces deux versets, et ensuite une seule fois en LXVI, 4. J. Chabbi revient d'ailleurs sur ce thème p. 214-215.

que les notes sont renvoyées en fin de chaque sourate, selon, en général, une volonté des éditeurs qui se croient de fins psychologues et pensent que les notes en bas de page seraient rebutantes pour les lecteurs ; une grave erreur car il n'est rien de plus odieux que d'aller en quête des notes on ne sait trop à quelle page pour avoir des éclaircissements, si bien que finalement on renonce, on passe outre. Au moins, les traductions de Berque ou de Blachère sont riches en notes placées en bas de page, notes qu'on lit facilement parce qu'elles aident à la compréhension du texte.

Mais puisque nous avons été conduits naturellement à cette sourate XCVI, examinons-la de plus près. Chebel traduit selon la tradition, le verbe initial *'iqrā'* par « Lis ». Or Berque remarque en note qu'il traduit (lui aussi) ce verbe par « lis » « par égard pour la tradition » ! Mais qu'est-ce qui doit prévaloir, la tradition ou une interprétation plus judicieuse du mot ? Berque précise par ailleurs qu'un « autre sens de la racine : « rassemble ! » ne saurait être négligé. » Et Blachère de traduire beaucoup plus judicieusement, par « prêche ». Berque rappelle opportunément que le texte du Coran, (il faudrait dire les sourates originales avant qu'elles ne soient mises par écrit et fixées « théologiquement » deux décennies, ou même deux siècles après la mort du Prophète) n'était certes pas lu, mais psalmodié, récité (*Recite* est d'ailleurs le terme anglais par lequel M.Z. Khan traduit l'impératif introductif).

Le titre donné à la sourate (évidemment bien ultérieurement) *Al-'alaq*, fait référence au deuxième verset que Chebel traduit par « il a créé l'homme d'un grumeau de sang ». *'Alaq* est donc ici traduit par « grumeau de sang ». Dans une note, Blachère, qui traduit *al-'alaq* par « adhérence » remarque que la traduction « grumeau de sang » ou « sang coagulé » souvent reçue, « est fondée sur une interprétation des exégètes sujette à caution ». Et il évoque les deux sens du terme : adhérer ou accrocher. C'est d'ailleurs cette dernière traduction qu'adopte Berque (l'Accrochement). Et il précise en note que la traduction par caillot de sang est fondée sur le nom des sangsues²¹

²¹ Et il ajoute dans sa note que « cette belle évocation » (!?) est « doublée, si l'on en croit le Dr Bucaille, d'une grande exactitude en génétique » (!?). Berque ne donne nulle part ailleurs, me semble-t-il, une référence relative à ce Dr Bucaille. En fait il s'agit d'un livre profondément inepte et tendancieux, intitulé *La Bible, le Coran et la science : les Écritures Saintes examinées à la lumière des connaissances modernes*, Seghers, Paris, 1976, dans lequel M. Bucaille essaie de persuader son lecteur que le Coran contient de nombreuses allusions aux découvertes scientifiques modernes. Celui qui n'a pas lu ce livre ne peut imaginer à la suite de quelles contorsions sémantiques et interprétations fantaisistes, outre quelques contre-vérités scientifiques notre islamomane tente de justifier une si inepte tentative de faire du Coran

(*'alaq*, sing. *'alaqa*). Il suggère aussi une autre racine, *'alaqan* ou bien *'ulūqan* « aimer d'amour ». Comme il s'agit de la création de l'homme, Rudi Paret n'hésite pas à traduire par « *Der Embryo* ».

Le professeur de Prémare, dans un commentaire qu'il donne de ces versets, traduit *'alaq* par « goutte » en mettant en note que le mot signifie « goutte suspendue ». Mais il rappelle que : « on retrouve dans ce texte, ramassés et synthétisés en cinq versets, plusieurs expressions ou thèmes issus de la Bible et des pseudépigraphes juifs : le « proclame » du prophète Isaïe (*qera*) et le « appeler le nom » de Dieu des Psaumes (*qera be shem*) ; la « goutte » infime à partir de laquelle se développe l'embryon humain, thème des traditions rabbiniques ; « le calame » d'Hénoch écrivant les livres sacrés sous la dictée d'un ange pour « faire connaître à l'homme ce qu'il ignorait²². » On va voir que l'influence du judaïsme et aussi du christianisme oriental sur le développement du Coran, ainsi mis en valeur par la philologie occidentale et l'histoire comparée met bien à mal la miraculeuse révélation. Il est vrai que les dupes qu'on appelle les Croyants et leurs manipulateurs peuvent m'opposer que « Dieu » utilise les mêmes modèles pour parler à ses élus, d'abord juifs, ensuite chrétiens, enfin musulmans, détenteurs de l'ultime vérité.

Ce que Chebel non plus ne nous dit pas, afin de justifier ce qu'il assure dans sa chronologie que le Coran débute ainsi, c'est que selon la tradition ces premiers versets seraient la première injonction donnée au Prophète par le divin révélateur dans la grotte de Hirâ. Et ce ne serait que plus tard que les Compagnons (du Prophète) savoir Abou Bakr, Omar et Othman, les trois premiers califes, auraient donné à la sourate l'appellation de *iqrâ'*, un titre plus judicieux que celui qui lui est finalement resté. Il conviendrait encore de rappeler que Jacqueline Chabbi²³ note que « cette histoire sacrée a été curieusement tenue pour acceptable par une majorité de coranistes appartenant au monde savant non musulman » et elle précise qu'il y avait pourtant de quoi s'interroger sur la vraisemblance de ce « commen-

un compendium (occulte et hermétique, je pense) de toute la science moderne occidentale. Tentative qui peut se comprendre si l'on est un musulman inconditionnel et qu'on croit donc en cette faribole de la consubstantialité du Coran à Allah, lequel, en tant que dieu omniscient, aurait évidemment dû être au courant des futures découvertes de la science occidentale. On est même en droit de se demander pourquoi il n'a pas franchement dévoilé à son prophète toutes les réalités que nous connaissons, et, dans la foulée, celles que nous ne connaissons pas encore.

²² L.-A. de Prémare, *Les fondations de l'Islam. Entre écriture et histoire*, Le Seuil, Paris, 2002 pp. 311-312.

²³ J. Chabbi, *Le Seigneur des Tribus. L'Islam de Mahomet*, Noësis, Paris, 1997, pp. 213-14.

cement » invoqué. Mais le plus fort argument est issu des travaux qu'elle évoque concernant les origines du Coran, et notamment des articles de Claude Gilliot et d'Uri Rubin qui ont rapproché les formules arabes de ce texte des formules liturgiques hébraïques « comme celle qui figure dans le Psaume 116. »

A la date de 620 il note : « date présumée du voyage céleste du Prophète », sans autre explication. De quoi s'agit-il ? Il faut déjà se référer pour ce prétendu miracle à la sourate XVII, 1, d'où, en note, Chebel renvoie à son dictionnaire, entrée « Voyage nocturne de Mahomet. » Voici le texte dans la traduction de Chebel : « Gloire à celui qui fit voyager son serviteur de nuit, de la Mosquée sacrée à la mosquée Al-Aqça dont Nous avons béni les alentours, afin de lui montrer une partie de Notre puissance. » Avant de commenter ce passage, je me permets de faire remarquer que c'est ici, comme dans la plupart des sourates, Allah en personne qui s'exprime ainsi. Ce qui est amusant c'est que le rédacteur qui avait le culot de faire parler ce dieu soi-disant transcendant, commence par le glorifier (Gloire à celui, etc...) puis il lui donne la parole, à moins que ce ne soit le dieu lui-même qui se glorifie, comme le faisaient les pharaons par l'organe de leurs scribes. Voyons donc ce qu'est ce voyage à Jérusalem, puisque, comme chacun sait, la mosquée al-Aqça est le temple musulman construit sur l'esplanade du temple d'Hérode à Jérusalem par les califes omeyyades de Damas.

« Ce voyage nocturne du prophète a été considéré dans le monde musulman comme une ascension (*mi'raj*) vers une « Jérusalem » céleste, à partir de la mosquée sacrée (celle de la Kaaba à la Mecque). Une tradition, sans doute de l'époque des Omeyyades, reconnaît dans la mosquée lointaine, la mosquée al-Aqsâ construite à l'extrémité de l'esplanade du temple de Jérusalem (actuel *Haram esh-Sherif*). Ce qui a justifié la tradition selon laquelle Mahomet se serait élevé vers le ciel sur le cheval à tête féminine, *al-Bouraq*, en partant du rocher sur lequel a été construit par les Omeyyade ce qu'on appelle le dôme du Rocher (et, à tort, la mosquée d'Omar). Le trou de la pierre servant de couverture à une petite caverne enfermée dans le monument aurait été percé par le sabot du cheval s'élançant vers le ciel. C'est sur cette légende, Mahomet n'ayant d'ailleurs jamais mis les pieds à Jérusalem et le rocher percé étant un ancien lieu de culte Cananéen sur lequel fut construit le temple de Salomon au X^{ème} s. avant notre ère, qu'ont été établis tous les textes d'ascension nocturne du prophète au cours desquels Mahomet, conduit par l'archange Gabriel, parcourt le Paradis jusqu'au trône d'Allah, et voit ensuite les tourments que subissent en enfer les mé-

créants et autres pécheurs. » Voilà ce que j'ai écrit à ce propos dans l'un de mes livres²⁴.

Al-aqça a bien le sens d'« extrême » ou de « très éloigné » et c'est ainsi que ce terme est traduit par Blachère qui, par ailleurs, consacre un long commentaire en note à ce prétendu voyage. Berque traduit par « oratoire ultime » (Grosjean : « lointaine » ; Khan : *Distant mosque* ; Kazimirski, influencé par la tradition coranique, écrit : temple éloigné de Jérusalem). Or la mosquée Al-Aqça qu'on peut voir à notre époque est une construction relativement tardive. Le monument ancien, sévèrement endommagé à la suite d'un tremblement de terre en 747 ou 748 aurait été reconstruit par al-Mansûr, deuxième calife de la dynastie des Abbassides, vers 754-55, soit au tout début de son règne²⁵. En réalité, nous ne savons rien du monument qui l'a précédé sinon que, selon le témoignage d'un pèlerin chrétien, Arculf, qui visita Jérusalem en 670, les « Saracènes » auraient bâti grossièrement une place quadrangulaire pour prier, à l'aide de blocs empruntés aux ruines de l'ancien temple d'Hérode détruit par les Romains²⁶. Or, ce qu'il ressort du texte de Chebel, c'est d'une part qu'il semble croire à la réalité de ce mythique voyage nocturne et qu'il adopte sans discussion l'identification de cette mystique mosquée lointaine à la mosquée du même nom de Jérusalem, laquelle évidemment n'existait pas à l'époque de Mahomet.

Par ailleurs, Chebel s'inscrit visiblement dans le groupe de ces historiens tendancieux et islamophiles qui minimisent tous les actes violents et meurtriers de Mahomet afin de construire, pour illustrer l'islamiquement correct, l'image d'un héros idéal. Ainsi, en 624-628, note-t-il que « la tribu juive des Banu Qaynûqâ' est expulsée de Médine, et en 625 il rappelle « l'expulsion de la tribu juive des Banu an-Nadhir. » Or, quelle est la réalité historique ? Si nous ouvrons la *Sirat Rasul Allah* qui reste la biographie officielle de Mahomet, nous voyons que les Banu an-Nadhir n'ayant pas voulu se convertir à l'islam, Mahomet les a assiégés dans leur « forteresse » de Médine ;

²⁴ G. Rachet, *Les chemins de l'autre monde*, Bartillat, Paris, 2005, pp. 265-66. Et je maintiens que certainement Mahomet ne mit jamais les pieds à Jérusalem, malgré ce qu'écrit Chebel, sans évidemment donner de référence, dans son dictionnaire, p. 475, qu'il aurait fait un premier voyage de la Mecque à Jérusalem en 615.

²⁵ K. A. Creswell, *A Short Account of Early Muslim Architecture*, Beirouth, 1968, pp.204 sq. Depuis cette époque, cette mosquée a été reconstruite, agrandie ou réparée à plusieurs reprises. Voir aussi, pour l'ensemble du monument : R.W. Hamilton, *The Structural History of the Aqsa Mosque*, Oxford, 1949.

²⁶ *Itinera Hierosolymitana*, ed. Tobler, I, p. 145.

il commença par couper tous les palmiers qui représentaient leur principale richesse économique, enfin à la suite de tractations, il leur permit de se réfugier dans l'oasis de Khaybar. Mais pris de regrets, deux ans plus tard il les attaqua dans leur nouvelle résidence et réussit à s'emparer des quelques richesses qu'ils avaient pu sauver. Quant aux Banu Qurayza, la troisième tribu de Médine dont Chebel ne souffle mot (*Leur histoire est longuement développée dans la Sirat. Je me réfère à sa traduction anglaise : The Life of Muhammad. A translation of Ibn Ishaq's Sirat Rasul Allah, par A. Guillaume, Oxford University Press, Oxford, 1982, pp. 461-469.*), Mahomet les assiégea et leur fit des propositions de reddition qu'ils refusèrent. Après un siège de vingt-cinq jours, réduits aux dernières extrémités, mais espérant avoir la vie sauve et ayant foi en sa clémence (n'est-ce pas l'une des qualités premières qu'il attribue à son dieu ?) ils se rendirent. Afin de se disculper d'un massacre, Mahomet laissa le soin de décider de leur sort au chef de la tribu (évidemment ennemie des juifs et soumise aux musulmans) des Aws, Sa'd bin Mu'adh le quel les condamna à mort, comme le souhaitait visiblement le Prophète. Les hommes au nombre d'environ huit cents furent égorgés, adultes aussi bien que les garçons adolescents, un massacre auquel participa Ali, cousin et gendre du Prophète, et leurs cadavres furent jetés dans une fosse, tandis que les femmes et les enfants étaient réduits en esclavage.

Je ne poursuivrai pas plus loin la critique de cette chronologie quelque peu orientée et trop succincte, tout en remarquant qu'elle nous conduit par pas de géant dans le temps à 684-692, soit plus d'un demi siècle après la mort de Mahomet, et dans laquelle il est fait de nombreuses allusions à des événements historiques qui ne peuvent que rester complètement incompréhensibles pour des lecteurs ignorant l'histoire de l'islam primitif : par exemple que peut signifier pour eux la dernière référence (celle correspondant à 684-692) : Révoltes kharidjites en Iran et en Irak ?

PARTIALITE, DISONS-NOUS ?

La lecture du *Dictionnaire encyclopédique* (pourquoi encyclopédique ?) manifeste d'une manière plus évidente encore la partialité de notre auteur, une partialité qui n'hésite pas à affirmer des contre-vérités. Ainsi reste-t-on stupéfait de lire à l'entrée « Arabes / Langue arabe (p. 44) » : « La langue arabe est, de fait, l'une des plus anciennes de l'histoire humaine. »

Or les deux plus anciennes inscriptions dans lesquelles la langue arabe apparaît datent de la fin du 1^{er} ou du début du II^e siècle de notre ère : elles ont été trouvées l'une à Qaryat al-Faw, l'autre à 'En 'Avdat. Qaryat al-Faw est situé au sud-ouest de l'Arabie Saoudite,

son occupation se situant entre 300 avant notre ère et 300 de notre ère. On y a surtout recueilli des inscriptions sud-arabiques et Sabéennes. L'inscription de 'En 'Avdat est rédigée sur quatre lignes en araméen et les deux dernières lignes en arabe ancien avec l'alphabet nabatéen. Je rappelle que le nabatéen, langue des chameliers d'origine arabe qu'a rendu célèbres le site jordanien de Pétra, était un dialecte araméen. La première inscription datée avec certitude écrite avec les lettres de l'alphabet arabe est celle de Raqush : elle est datée de 267. Elle est séparée d'un demi-siècle de l'inscription de Namarah, la quatrième chronologiquement, datée de 328. C'est avec elle qu'apparaît l'arabe classique connu par les textes des poètes pré-islamiques, mais elle est encore rédigée avec l'alphabet nabatéen. Il faut attendre le IV^e siècle pour enfin avoir une inscription rédigée dans un arabe proche de l'arabe classique et rendu avec l'alphabet arabe : il s'agit de l'inscription de Djabal Ramm. Sans doute un « proto-arabe » était-il parlé on ne sait combien de siècles avant l'apparition de ces inscriptions, mais il en va évidemment de même pour les langues qui nous sont connues grâce à l'écriture. Aussi, lorsqu'on sait que les premières tablettes sumériennes remontent au milieu du IV^e millénaire soit quelques quatre mille ans avant l'arabe, les premières inscriptions hiéroglyphiques égyptiennes, à la fin de ce même millénaire, que la plus ancienne manifestation d'une langue sémitique est l'akkadien qui apparaît en basse Mésopotamie vers 2350 avant notre ère, que les plus anciennes inscriptions en chinois sont datées du milieu du II^e millénaire et que c'est à la même époque qu'apparaissent dans des inscriptions, le hittite et le grec, que les Védas en sanskrit remontent aux environs de 1200 avant notre ère, que la plus ancienne langue sémitique du nord-ouest est l'ougaritique de Ras-Shamra, au nord de la Syrie, dont les tablettes écrites en caractères cunéiformes remontent au milieu du II^e millénaire, tout autant que les dialectes cananéens dont le plus et le mieux connu est l'hébreu, on se pose des questions à propos de ce que M. Chebel ose déclarer avec tant d'assurance : ignorerait-il vraiment l'existence et l'ancienneté des langues que je viens de citer, et j'en passe car, par exemple, l'étrusque, le latin et l'ancien persan sont attestés près d'un millénaire avant l'arabe. Mais si l'on se reporte ensuite à l'entrée « Langue arabe » (p. 248) on ne peut que se persuader que Malek Chebel est au fond de lui-même un croyant intégral qui voit dans sa religion, dans le Coran et dans la langue du Coran, quelque chose de divin à quoi rien au monde ne peut-être comparé. Et comme le Coran est déclaré, sans crainte du ridicule, descendu du ciel en « pur arabe », on déclare tout bonnement que l'arabe devrait même être la plus ancienne langue du monde, puisque c'est celle d'Allah (Oui, car Allah a une langue personnelle, comme le premier humain venu, ce

qui laisse supposer qu'il a aussi une gorge, des cordes vocales et une glotte...). On est alors évidemment en droit de se demander pourquoi « Dieu » n'a-t-il pas fait parler directement les hommes préhistoriques et leurs successeurs en arabe, et pourquoi il a inventé une telle diversité de langues si étrangères les unes aux autres à commencer par nos propres langues, indo-européennes, et celles dites sémitiques dont fait partie l'arabe, qui est, en fait, non pas la première, mais plutôt la dernière des langues « mères²⁷ » apparues sur terre.

Dès lors, on ne peut plus s'étonner que dans tous les articles de son dictionnaire il reste dans une stricte lignée orthodoxe et traditionnelle, que, par exemple, à l'entrée Goliath, il déclare que le Coran confirme ce qui est indiqué dans la Bible à propos de ce « géant », comme si l'auteur (ou les auteurs) du verset 251 de la sourate II, où Goliath est mentionné sous la forme de Jallût, détenait la vérité et sanctionnait le récit biblique qui, lui, est sujet à une véritable critique scientifique. Ainsi, chaque fois qu'il fait des allusions aux textes bibliques, Mahomet scelle de son sceau (naturellement puisqu'il est dit le Sceau des Prophètes) ces divines vérités.

On ne s'étonnera pas non plus de trouver des entrées Astronomie, Géologie et même Évolution et Atomisme, articles ne rapportant que des banalités qui n'ont d'ailleurs souvent aucun rapport avec le titre de l'entrée, et des observations élémentaires comme pour laisser croire que les bases de ces sciences sont sous-tendues dans le Coran. On lira, entre autres, l'article « astronomie » où notre exégète voit dans un verset de la sourate XXXIX une preuve que Mahomet connaissait la sphéricité de la terre. Il est vrai que les Grecs l'avaient démontrée depuis déjà un millénaire, et que plus de neuf cents ans avant qu'il ne naisse, Aristarque de Samos avait formulé l'hypothèse du système héliocentrique, soit de la révolution de la Terre et des planètes autour du Soleil, hypothèse qui ne sera reprise que près de deux mille ans plus tard par Copernic ; mais la traduction qu'il donne de ce verset est une interprétation totalement imaginaire et fantaisiste qui vaut bien les preuves que nous inflige le Dr Bucaille. En tout cas, le rédacteur du Coran ignorait que la terre tournait aussi bien sur elle-même qu'autour du soleil, car lorsqu'il en est question par ailleurs dans le texte dit sacré, le dieu la crée en deux jours (XLI, 9) ce qui fait doucement rigoler les astronomes, et elle est dite « stable ». Cependant si Chebel adopte la traduction de *qarar* par « stable » en XXVII, 61, pour la sourate XL, 64 il traduit le même terme *qarar* (*qarr* = stable, permanent, fixe, stationnaire ; *qarâr* = fixité, stabilité,

²⁷ J'entends par là les langues desquelles vont procéder les langues modernes, comme le latin dont vont être issues les langues romanes ou le sanscrit à partir duquel vont se développer les prakrit, et finalement quelques unes des grandes langues de l'Inde comme l'Hindoustani et le Bengali.

permanence) par « lieu sûr de vie », interprétation discutable du sens second de *qarâr* « résidence », « habitation ». Ce qui n'empêche que cette vision d'une terre stable, fixe, est loin d'impliquer sa rotondité et ses mouvements, réalités scientifiques difficilement concevables pour la majorité des humains trompés par les apparences. Il fallait toute l'intuition et le génie rationnel des Grecs et bien plus tard de quelques savants européens pour concevoir et surtout formuler en langage mathématique (ce qui revient à Kepler et Galilée) la théorie de Copernic.

Je terminerai ce décorticage qui pourrait prendre encore des dizaines sinon des centaines de pages, par deux ensembles de versets, et en premier par les versets d'une sourate trop largement utilisée pour donner à croire que le Coran est un livre d'humaniste, disons à la manière d'un Érasme ou d'un Montaigne. Il s'agit du verset 32 de la cinquième sourate, cité à l'entrée « Tuer l'humanité tout entière ». Voici donc le texte du Dictionnaire de Chebel : « Une belle idée humaniste est exprimée dans le Coran, au verset V, 32 : « Pour cette raison, Nous avons établi à l'égard des Fils d'Israël que celui qui a tué un homme qui n'a commis aucune violence sur la terre, ni tué, est considéré comme ayant tué tous les hommes. Celui qui sauve un homme est considéré comme ayant sauvé tous les hommes. » Cette sourate est donnée traditionnellement comme « révélée » à Médine. Blachère a mis l'accent sur son hétérogénéité, d'ailleurs bien visible à la suite d'une simple lecture, et il apparaît que les cinq parties en lesquelles elle peut-être divisée ont été réunies tardivement et arbitrairement. Le verset en question est inséré dans l'histoire du « crime » de Caïn, donc repris du livre biblique de la Genèse. Déjà la critique a démontré que ce verset n'est jamais que le démarquage d'un passage de la Michna rapporté par Blachère, où il est écrit : « C'est pourquoi l'Homme a été simplement créé pour montrer que quiconque tue quelqu'un en sera tenu responsable comme s'il avait tué tout le genre humain, mais quiconque a conservé quelqu'un c'est comme s'il avait conservé tout le genre humain. » Il faut ici tenir compte que pour les rabbins qui ont rédigé la Michna, le « genre humain » de cette traduction n'impliquait que les Juifs (et certainement pas les goy) qui trouvaient dans ce texte les fondements de leurs propres lois. Ainsi néglige-t-on la réserve qui devrait pourtant intriguer tout lecteur quelque peu attentif, car « Allah » dit que « nous avons décrété pour les Fils d'Israël, etc. » A l'évidence ce passage ne concerne que les Juifs (les Fils d'Israël) et sans doute les Juifs de Médine. Il ne faut pas oublier que lorsqu'il s'est installé à Médine, appelé par les tribus arabes qui s'y étaient établies auprès de tribus juives (peu importe lesquelles étaient arrivées les premières), Mahomet désirait se rallier les tribus juives qu'il a ensuite si mal

traitées précisément parce qu'elles n'avaient pas répondu à ses attentes. Il semblerait donc que ce soit à cette époque de main tendue, si j'ose dire, que Mahomet a concocté ces versets, en reprenant à son compte un apophtegme repris à un texte emprunté à l'un des *Sedarîm* de la Michna, celui consacré aux lois civiles et criminelles intitulé les *Domnages*. Il est bien possible que les traités compris dans les *Domnages* aient été utilisés par les tribus juives de Médine comme fondement des lois régissant leurs communautés. Et j'oserai avancer l'hypothèse que Mahomet par l'instrument de son dieu et de ces versets, s'est adressé aux juifs et plus encore aux Arabes de Médine, sans doute plus ou moins en conflit, afin d'établir la paix entre eux et, par ce biais, se rallier les tribus juives.

Comme on pouvait s'y attendre, à l'entrée « Tolérance religieuse », nous est infligé le célèbre verset II, 256 : « Pas de contrainte en religion. » Et comme toujours il ne nous est pas donné la suite, à moins d'ouvrir le Coran. On pourra alors voir que celui qui rejette Taghout (Chebel traduit ce nom par « idoles », ce pourquoi je renvoie le lecteur à l'entrée Jibt et Tâghût dans le *Dictionnaire du Coran*, Bouquins pp. 444-445, afin d'avoir de plus amples renseignements) et croit en Allah est sauvé, alors que ceux qui ont refusé de croire « ils auront les Taghout pour protecteurs, ils les sortiront de la lumière pour les jeter dans les ténèbres. Ce sont les compagnons du feu ; ils y séjourneront pour l'éternité. » (II, 257). Pour un « croyant » dont l'esprit est hanté par toutes les superstitions inculquées par les religions, il est évident que pareille menace est pire qu'une menace de mise à mort puisqu'il s'agit de supplices éternels dans l'autre monde. Au demeurant, bien que cette sourate soit dite avoir été donnée à Médine, son hétérogénéité montre qu'elle est faite de pièces rapportées. Il semblerait que ces versets aient été plutôt promulgués à la Mecque, à une époque où Mahomet ne disposait pas de pouvoir coercitif : il ne pouvait alors user que de menaces plus ou moins adroitement voilées. Il en va de même pour la sourate CIX, 1-6 que mentionne Chebel dans ce même article, dans laquelle il est dit en résumé que « ma religion n'est pas la vôtre, que chacun a la sienne », une courte sourate que la tradition classe dans les révélations de la Mecque, donc à l'époque où Mahomet prêchait sans se faire entendre sauf de quelques proches.

Par ailleurs on aurait pu espérer que ce Dictionnaire débordât parfois le cadre strict, je dirais même cadencé du texte coranique. Ainsi, pour ne donner qu'un ou deux exemples, à l'entrée Adam, au lieu de reprendre les textes du Coran que le lecteur peut aller chercher directement suivant l'indication donnée des versets en question, n'était-il pas plus intéressant de rappeler que, en fait, ce qui est dit du mythe d'Adam et Ève est une démarque de l'apocryphe grec du 1^{er} siècle

intitulé « Histoire et vie d'Adam et Ève » selon la traduction donnée dans l'édition de la Pléiade²⁸. Il aurait aussi été intéressant de mentionner les querelles « byzantines » des commentateurs arabes pour savoir si Allah avait créé Adam de ses « deux mains » et à « son image », et si le premier couple parlait arabe ou syriaque²⁹.

Deuxième exemple : je le prends dans la sourate XXX, les Romains. On nous annonce que « les Romains sont vaincus » et que « après avoir vaincu ils vaincront ». Comme il est ensuite question de « la victoire d'Allah », le croyant ignorant pensera qu'il s'agit simplement de la « victoire » des musulmans sur les Byzantins auxquels ils ont arraché non sans grande violence, la Syrie, l'est de la Turquie, la Palestine, la Jordanie, l'Égypte et la Libye pour parler en termes de géopolitique moderne. C'est, en quelque sorte, l'exaltation de la victoire de l'islam sur le christianisme. Si l'on va chercher dans le *Dictionnaire encyclopédique*, on ne trouve rien de nouveau, sinon que ces Romains seraient les Byzantins, ce dont tout lecteur quelque peu lettré pouvait se douter. Tout critique digne de ce nom aurait rappelé la proposition d'explication généralement retenue : évocation de la guerre entre les Byzantins et les Perses. A la suite d'une longue campagne contre les Byzantins, le roi des Perses sassanides Khosrô II prend Jérusalem en 614 ; il y trouve « la Vraie Croix » qu'il emporte dans sa capitale Ctésiphon, puis conquiert l'Égypte en 618. Héraclius, monté sur le trône de Constantinople en 610, reprend l'offensive, chasse les Perses des provinces byzantines qu'ils ont envahies et récupère la prétendue Vraie Croix qu'il rapporte à Jérusalem. La paix est finalement signée en 628 avec le successeur de Khosrô, Kavâth. Voilà les événements historiques auxquels ces versets des Romains ont fait allusion. Une allusion d'autant plus intéressante que, dans l'ensemble, on peut dire que le Coran est « anhistorique », puisqu'il donne très peu d'éléments qui puissent se rattacher à un événement contemporain de sa rédaction. Ce qui tombe sous le sens d'un bon musulman qui croit fermement que ce livre est écrit de

²⁸ *Vie grecque d'Adam et Eve*, texte traduit, présenté et annoté par D.A. Bertrand, Gallimard, Paris, 1987, pp. 1767-1796. Une traduction anglaise assortie d'une très importante introduction est donnée par M.D. Johnson dans *The Old Testament Pseudepigrapha*, ed. by James H. Charlesworth, New York, 1985, vol. 2, pp. 249-295. Y sont mis en parallèle le texte de la *Vita* (attribuée par l'auteur anonyme à Moïse) et l'*Apocalypse* de Moïse.

²⁹ Voir à ce propos : M. J. Kister, "Legends in tafsir and hadith literature : the creation of Adam and related stories", in Andrew Rippin (ed.), *Approaches to the History of the Interpretation of the Qur'ân*, Clarendon Press, Oxford, 1988. Et, à propos du *Tafsîr* ici mentionné, on aurait souhaité une entrée Tafsîr qui aurait précisément traité de la Tradition coranique dans le monde musulman.

toute éternité dans je ne sais quel ciel. Mais alors, que vient faire dans cette vieille galère branlante cette mention d'un fait facilement datable ? Mais quoi ! Ne sait-on pas que les voies du Seigneur sont impénétrables ?

QUELLE BIBLIOGRAPHIE !

Comme le déclare donc Malek Chebel dans son introduction, sa traduction s'adresse plus particulièrement aux musulmans. Ce qui d'ailleurs justifie ses positions on ne peut plus idéologiquement et islamiquement correctes. Et, évidemment, à des musulmans d'un niveau culturel qu'on peut dire très moyen, et qui, évidemment et comme la majorité des musulmans, ne connaissent pas l'arabe, sans quoi ils n'auraient pas besoin de quelque traduction que ce soit pour comprendre l'essentiel de ce qui est écrit dans leur livre sacré. Alors se pose une question lorsqu'on lit la très savante bibliographie qu'il donne à la fin de son Dictionnaire : à quoi et à qui peut-elle bien servir car, déjà, ce sont des livres en français sans doute, mais aussi en anglais, en allemand, même en urdu et un en latin, ce dernier étant mentionné sous la forme : Willmet J., *Lexicon linguae in Coranum, Haririum et vitam Timuri*. Rotterdam. Apud C.R. Hake, MDCCLXXXIV. Le titre exact de ce dictionnaire publié par Ioanne Willmet en 1784 est « *Lexicon linguae arabicae in Coranum, Haririum et vitam Timuri* ». Je suppose que le côté arabe de la langue a été laissé à la traîne et omis. Pour ceux qui maîtrisent correctement le latin (car le livre est ouvert par une préface en latin d'une quinzaine de pages) et savent lire les mots en écriture arabe et déchiffrer les lettres hébraïques, car on y trouve aussi la forme du mot arabe en hébreu, ce livre reste une curiosité qui, pour un philologue ou un historien des lettres arabes en Europe, n'est pas dépourvue d'intérêt. Mais je doute que les lecteurs musulmans du Coran de Chebel se ruent à la Bibliothèque Nationale ou je ne sais trop où pour en prendre connaissance. Cependant de nombreux ouvrages mentionnés dans cette bibliographie sont en arabe. Un arabe que notre auteur pense pourtant ne pouvoir être compris de ses lecteurs puisqu'il donne la traduction en français de plusieurs titres, et si certains titres arabes sont traduits en français, d'autres ne le sont pas, je ne sais selon quels critères. Quoiqu'il en soit, et malgré certains ouvrages complètement obsolètes comme le *Mahomet et le Coran* de Barthélémy-Saint-Hilaire, un helléniste traducteur notamment d'Aristote, dont le livre date de 1865, ce sont tous des ouvrages savants dont on ne sait ce qu'ils viennent faire dans ce boutre puisque Chebel ne se réfère à aucun d'entre eux (à part quelques exceptions qui auraient pu éveiller à mon attention) ni dans les textes ni dans les bibliographies qui accompagnent la plupart des articles du Dictionnaire. A

noter qu'il a négligé de mentionner l'ouvrage pourtant fondamental d'al-Ash'arî, *Kitâb al-ibâna 'an usûl al-dijâna* (édité à Haïdarabad, 1321 H, soit 1903 de l'ère chrétienne). Il est vrai que cet ouvrage condamne l'entreprise même de Chebel. Je rappelle que dans ce livre fondateur du *kalâm* orthodoxe, al-Ash'arî, qui a vécu à l'époque des Abbassides (il est né à Bassorah en 873 ou 874) a, contre les Mutazilites, imposé la vision théologique d'un Coran incréé, écrit de tout temps dans la langue arabe, donc la langue de « Dieu », et a hautement déclaré que ce texte consubstantiel à Allah est non seulement inimitable, mais qu'il ne peut être traduit dans quelque langue que ce soit, car toute traduction est une violation du verbe divin et, en conséquence, un sacrilège sanctionné par la mort³⁰. J'espère que cette traduction ne tombera pas entre les mains d'un « ashariste » ou d'un salafite quelque peu chatouilleux qui pourrait lancer une fatwa contre notre audacieux ami.

Par ailleurs, si pour la plupart d'entre eux, les ouvrages cités restent dans une lignée savante, sinon scientifique, il n'en est guère de révolutionnaires et de scandaleux pour un musulman, sauf le livre cité de G. Lüling, *Über den Ur Qur'an. Ansätze zur Rekonstruktion vorislamischer christlicher Strophenlieder im Qur'an*, Erlangen, 1974 (rééd. 1993), titre que je propose de traduire ainsi : Sur (ou à propos) du Coran ancien (du Coran original). Éléments pour une reconstitution des strophes des chants (ou plutôt des hymnes) chrétiens pré-islamiques dans le Coran³¹. Günter Lüling, arabisant allemand d'origine Bulgare, a publié un grand nombre d'ouvrages, le plus important étant celui cité ici, qui reprend les éléments de sa thèse, *Kritisch-exegetische Untersuchung des Qur'an textes*, publiée à Erlangen en 1970. Selon l'hypothèse qu'il défend tout au long de ses œuvres, c'est, en se fondant sur l'importance de l'influence que l'église syriaque et sa langue exerçaient dans le monde arabe à l'époque de Mahomet, que ceux qu'on appelle dans le Coran les *mushrikun* (les Associationnistes), ne seraient autres que des chrétiens trinitaires³² et non comme il semblerait, les Koreichites de la Mecque

³⁰ Le « travail » théologique d'al-Ash'arî est complété par l'ouvrage d'al-Bâqillânî (mort en 1013, disciple d'un disciple d'al-Ash'arî) *Kitâb fi l'jâzal-Qur'an* (Le Caire, 1897) où il développe le concept de l'inimitabilité du Coran.

³¹ Une traduction anglaise de l'ouvrage, revue et augmentée a été publiée sous le titre : *A Challenge to Islam for Reformation. The Rediscovery and Reliable Reconstruction of a Comprehensive pre-Islamic Christian Hymnal hidden in the Koran under earliest Islamic Reinterpretations* (Motilal Banarssidass Publishers, Delhi 2003.)

³² Il est évidemment nécessaire de s'imprégner des querelles sectaires des chrétiens des VI^e et VII^e siècles, notamment en Orient où s'opposaient les

qui adoraient plusieurs divinités (ce que les monothéistes engagés, précisément comme Chebel, appellent idolâtrie, savoir l'adoration des « idoles »). Ainsi aurait-il existé en Arabie une *koïné* (terme préférable à communauté) chrétienne et c'est contre eux qu'aurait été prêché un certain nombre de sourates constituant un « proto » Coran original (*Ur-qur'ân*) chrétien unitaire. D'autre part il poursuit et approfondit les travaux d'Alphonse Mingana concernant le vocabulaire syriaque intégré dans la langue du Coran, des termes tout autant d'ailleurs que divers aspects de la théologie des chrétiens syriaques³³.

Comme il ne peut être question dans cette « revue » de développer plus en détail les hypothèses de Lüling, je me contenterai de donner la conclusion de son argumentation à propos du mot *zabâniyata* (dans l'expression *sa-nas'u z-zabâniyata*) dans la sourate XCVI, 18. Ce que Chebel traduit par : « Nous ferons appel aux anges redresseurs », et Blachère : « Nous appellerons les archanges ». Lüling retient de préférence la traduction de Richard Bell : « Nous appellerons les diables de l'enfer » (*We shall call the imps of hell*).

Pour comprendre les arguments de Lüling et d'un autre critique du Coran et de son origine, dont il va être question, il convient de rappeler que les lettres de l'alphabet arabe présentent un défaut qui peut conduire à de fausses lectures. Les consonnes qui seules sont écrites, forment pour leur majorité des groupes présentant le même ductus (tracé). Ainsi ba', ta' et tha' (interdentales), s'écrivent avec la même lettre, leur différenciation tenant à des points, simples, doubles ou triples, placés au-dessus, au-dessous ou à l'intérieur de la lettre : on les appelle points diacritiques. Il en va de même pour les groupes jîm, ha', kha' (lettre rude qui se prononce comme la jota espagnole), le groupe dâl et dha' (spirante interdental), le groupe ra' et za', le

vues les plus absurdes (d'aucuns oseraient dire subtiles) sur la nature de chacun des personnages constituant ce qu'on appelait la Trinité. Pour les Trinitaires, le Père, le Fils et le Saint-Esprit constituaient des personnes différentes mais d'une essence unique.

³³ Alphonse Mingana (de son prénom d'origine Hurmiz) est né en Iraq en 1878 et mort à Londres en 1937. C'était un catholique Chaldéen et, à ce titre le syriaque était sa langue natale. Au cours de trois voyages en Orient, financés par la John Rylands Library de l'Université de Manchester, il a enrichi cette bibliothèque de plus de trois mille manuscrits syriaques, arabes chrétiens et musulmans. Son travail essentiel dans lequel il dresse notamment une liste de noms qui paraissent dans le Coran et qu'il compare avec leur forme hébraïque et syriaque, a été publié dans le volume 11 du *John Rylands Library Bulletin* de 1927 (pp. 77-98). Parmi ce vocabulaire il convient de noter le mot « koran » (p. 88) qui « imiterait » le syriaque *Kiryân* dont le sens est « lecture » ou « leçon d'écriture » (*scriptural lesson*), sous-entendu Ecriture sainte.

groupe sîn et shîn (prononcé ch), le groupe sâd (dur) et dâdd, le groupe ta' et za' (fricatives laryngales), le groupe 'ayn (transcrit par un ' en français) et ghayn, et, dans une moindre mesure, f (fa') et q (qâf, une occlusive glottale) d'une part, et d'autre part, lorsqu'ils sont hâtivement tracés, même le k (kâf) et l (lâm) peuvent être confondus. Il en ressort que sur les vingt-huit signes de l'alphabet arabe, seulement sept d'entre eux n'entrent pas dans un groupe. Par ailleurs, comme dans les langues sémitiques du nord-ouest (ougaritique, phénicien, dialectes cananéens dont fait partie l'hébreu, araméen et sa forme évoluée, le syriaque) les voyelles ne sont pas marquées dans les écritures anciennes. Ce n'est que tardivement, afin d'éviter les confusions, qu'elles ont été notées par des signes diacritiques, sous forme de traits (horizontaux ou obliques) ou d'un signe en forme de virgule (pour le u prononcé ou). Cette écriture sans points ni signes diacritiques, est celle des manuscrits anciens et des inscriptions : elle est appelée *scripta defectiva*. A cette écriture défective s'oppose la *scripta plena*, avec les signes diacritiques, une écriture qui n'apparaît dans les textes que relativement tardivement. Selon une tradition, les signes diacritiques n'auraient été rendus obligatoires dans l'écriture qu'aux alentours de l'an 700, à la suite d'une recommandation d'al-Hajji ibn Yousef, gouverneur de l'Iraq entre 694 et 714.

C'est donc en se fondant sur ces confusions possibles que, dans l'exemple que j'ai choisi, Lüling a pu démontrer qu'il était facile de faire une confusion entre *zabâniya* et *rab(b)âniya* (le z et le r étant figurés par le même *ductus*). C'est ainsi qu'il parvient à démontrer (ou, en tout cas, tenter de démontrer), une relation avec le *rabbânîyûn*, « le haut conseil de Dieu constitué par des anges », dans la « théologie » (je dirai plutôt dans la mythologie), de l'ancien Orient³⁴. De sorte que, par exemple, pour ce passage du verset 79 de la sourate III, que Chebel traduit par : « soyez maîtres en vertu de ce que vous savez des Écritures et de ce que vous avez étudié », Lüling propose : « C'est plutôt par le Conseil des Anges (ou les Anges souverains) que vous avez étudié le Livre (les Écritures) et par lequel vous avez été enseignés. »

ENFIN VOICI DES HOURIS ET DES RAISINS

Les ouvrages de Lüling n'ont, en définitive, pas produit de grandes vagues dans le landerneau des coranistes, même chez les musulmans. Il n'en a pas été de même avec un livre que Chebel ne cite pas et que

³⁴ Il s'agit de l'adaptation par les scribes bibliques lors du retour de la Captivité de Babylone du concept des *pkhr bn 'ilm* (« Conseil des fils des dieux » dans la mythologie ougaritique), ces fils des dieux étant devenus les *bené ha' elôhîm* de la Genèse. Je me permets de renvoyer le lecteur à mon livre sur *la Bible, mythes et réalités*, T. I, pp. 274-75.

je ne puis imaginer qu'il n'en ait pas eu connaissance. Il s'agit de la thèse que développe Christopher Luxenberg dans le livre écrit en allemand, intitulé *Die Syro-Aramäische Lesart des Koran. Ein Beitrag zur Entschlüsselung der Koransprache* (Berlin, Verlag Hans Schiler, 2000). Le livre a été réédité deux fois en Allemagne, et c'est sur la dernière édition, largement revue et corrigée qu'a été faite une traduction en anglais (*The Syro-Aramaic Reading of the Koran. Avec pour sous-titre : A Contribution of the Decoding of the Language of the Koran*, publié aussi chez Hans Schiler en 2007). C'est sur cette édition que je me fonde. Déjà le titre annonce le contenu du livre : il s'agit d'une lecture « syro-araméenne du Coran ». Je rappelle ici que le syriaque, langue devenue liturgique pour les chrétiens catholiques d'Orient, tout d'abord parlée dans la ville d'Edesse avant de devenir une langue littéraire aussi bien que liturgique, n'est jamais qu'une forme évoluée (ou, si l'on préfère dialectale) de l'araméen. Et je rappelle que l'araméen, langue d'un peuple nomade qui apparaît en Syrie à la fin du II^e millénaire avant notre ère, s'est répandu au millénaire suivant dans tout le Proche Orient. C'est ainsi qu'il a été la deuxième langue de l'empire assyrien, la langue diplomatique de l'empire perse achéménide, la langue parlée des Juifs après le retour de la captivité à Babylone, la langue courante dans la Palestine et la Syrie aux époques grecque et romaine (d'où le poncif : la langue du Christ, car dans le cas présent, c'est Dieu qui s'est adapté à la langue courante du pays où il s'était temporairement établi afin d'éduquer les humains), la langue des arabes de Palmyre et celle des caravaniers nabatéens de Pétra. Par ailleurs, langue du même groupe que l'arabe, l'araméen présente avec cette dernière langue, comme avec l'hébreu, de nombreuses similitudes notamment dans le vocabulaire. Les mots sont aussi fondés sur des racines trilitères (trois consonnes fondamentales dont le sens varie selon la position des voyelles à l'intérieur du mot ou selon l'intégration d'une quatrième consonne en préfixe ou suffixe). De sorte que l'écriture défective supposée des anciens manuscrits du Coran pourrait permettre d'interpréter les termes obscurs de l'arabe coranique par des racines araméennes. Donc, Christoph Luxenberg serait un professeur d'université allemande. Mais il demeure mystérieux car ce nom n'est jamais qu'un pseudonyme, dont on a pu suggérer, sans contradiction de sa part à ce qu'il me semble, qu'il est une démarque du philosophe allemand Christoph Lichtenberg (1742-1799) célèbre outre-Rhin pour ses *Sudelbücher* (Cahiers d'Aphorismes)³⁵. Lui-même a reconnu lors d'une « entrevue » qu'il avait pris un pseudonyme sur les conseils

³⁵ On a aussi suggéré (article paru dans *Die Zeit* du 15 mai 2003) que son pseudo serait fondé sur un jeu de mots signifiant « Destructeur de mythes » : je laisse aux germanistes le soin de résoudre cette énigme.

d'amis musulmans à la suite de ce qu'il était advenu à Suliman Bashear (1947-1991), un historien arabe Palestinien qui a soutenu que l'islam n'était pas une religion révélée mais s'était développé dans un milieu chrétien et juif dont il s'était nourri. Ayant professé cette théorie dans le cadre de l'université nationale de Naplouse (l'arabe Nablus) en Palestine, il a été balancé par la fenêtre par ses étudiants, évidemment musulmans. Il paraît aussi que notre sémitisant ne serait pas Allemand (en tout cas d'origine) mais Libanais et sans doute « chrétien ».

Les critiques sont très partagés à son propos. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, François de Blois (*Journal of Qur'anic Studies*, vol. V, 1, 2003, pp. 92-97) dans l'article critique de qui j'ai appris que Luxenberg serait un Libanais chrétien, conclut, à mon sens d'une manière quelque peu impertinente, qu'il n'est pas un spécialiste des anciennes langues sémitiques (*is not a scholar of ancient semitic languages*), qu'il parle seulement un dialecte arabe et connaît suffisamment le syriaque pour être capable de consulter un dictionnaire. Et après avoir critiqué sa méthodologie, il conclut que son livre n'est pas le travail d'un spécialiste mais d'un dilettante (*His book is not a work of scholarship but of dilettantism*). A contrario, dans un copieux article signé Richard Kroes paru dans une revue néerlandaise³⁶, il est dit que le livre de Luxenberg est plutôt difficile à lire, surtout pour un profane, qu'il nécessite la connaissance de huit langues, allemand, anglais, français, latin, grec, hébreu, arabe et syriaque, et de cinq alphabets (ce qui, convenons-en, est plus facile à mémoriser que huit langues) : latin, grec, hébreu, arabe et estrangelo (il s'agit de l'alphabet araméen). Et une bonne maîtrise de l'allemand, de l'arabe et du syriaque est indispensable pour juger le livre. On pourra ajouter qu'il en faut plus encore pour l'écrire...

Dans l'introduction de la version en anglais, Luxenberg commence par rendre hommage à ceux qu'il pourrait considérer comme ses prédécesseurs, dont il cite l'œuvre essentielle et dont il résume très brièvement les apports : Abraham Geiger (1810-1874), Theodor Nöldeke (1836-1930), Siegmond Fraenkel (1855-1909), Karl Vollers (1835-1909), Jacob Barth (1851-1914), Ignaz Goldziher (1850-1921), Joseph Horowitz (1874-1931), Heinrich Speyer (1897-1935), Arthur Jeffrey (1893-1959) et, finalement, Günther Lüling. Je dis finalement car dans la première version allemande, il n'avait pas cité Lüling, ce qui lui avait été reproché, non sans raison. On peut voir que, à l'exception de Jeffrey et du Hongrois Goldziher mais dont l'œuvre est entièrement écrite en allemand, il s'agit, en fait, du Gotha

³⁶ “Zendeling, Dilettant of Visionair ? Een recensie van Ch. Luxenberg : Die Syro-Aramäische Lesart des Qur'an“, *Dialoog*, 4, juin 2004, pp. 18-35.

de l'islamologie allemande. Pour ce qui concerne la version française du Coran, car il compare la version arabe avec des traductions allemandes, anglaises et françaises, il se réfère à celle de Régis Blachère, ce qui, sans doute, justifie la nécessité de connaître le français pour tout lecteur du livre de Luxenberg.

A l'encontre du reproche qui lui a été adressé de n'avoir pas de rigueur méthodologique, il expose pourtant sa méthode en huit points (pp. 22-29), que je ne vais pas résumer dans cet article.

Une fois sa méthode établie, toute son argumentation est destinée, finalement, à démontrer que le Coran n'est jamais qu'un lectionnaire d'origine chrétienne. Je rappelle qu'un lectionnaire est un livre constitué à l'aide de textes prélevés dans les livres « saints » formant une sorte d'anthologie traduite de la langue sacrée (en l'occurrence hébreu ou grec) dans une langue vernaculaire, et destinée à être lue pour édifier les croyants. Reprenant à son compte le fait démontré notamment par Mingana et Lüling qu'un grand nombre de mots d'origine syriaque ont été intégrés dans la langue du Coran, et qu'il existe un certain nombre de mots du coran restés inexplicés par l'arabe classique, il va utiliser le syriaque pour proposer des étymologies à des mots arabes inexplicés ou même compris, sans avoir recours à des langues étrangères. C'est ainsi qu'il utilise le « syro-araméen » *qeryâ-nâ* pour donner au mot *qur'an* qui en serait une transcription arabe, le sens de « lectionnaire » (p. 72) Ce qui le conduit à écrire en clair (p. 104) que si *Koran* signifie lectionnaire on peut assurer que le Coran lui-même n'est rien d'autre qu'un livre liturgique fait de textes sélectionnés dans les Écritures, soit l'Ancien et le Nouveau Testament. Et de se référer à la sourate XII, 1-2, qu'il traduit ainsi : « Ce sont les signes (*scriptural signs*) d'une Écriture élucidée. Nous l'avons envoyée comme un lectionnaire arabe (= Koran) ainsi pourrez-vous (le) comprendre. » Versets que Chebel traduit (à mon avis plus judicieusement) par : « Tels sont les versets du Livre évident. Nous l'avons révélé Coran arabe, à supposer que vous raisonnez. » La conséquence qu'il tire d'une telle conclusion, c'est que la « mère du Livre (*umm al-kitab*) dont il est question dans plusieurs sourates (III, 7 ; XIII, 39 ; XLIII, 4), interprétée par la théologie musulmane comme la matrice éternelle d'où est descendu le Coran, n'est autre que la Bible.

Par ailleurs, l'importance démesurée qu'il accorde à l'araméen/syriaque dans la langue du Coran, langue qui serait celle des gens de la Mecque, le conduit à conclure que la ville du Prophète est une fondation « araméenne » et que la langue de la tribu dominante de la ville, les Koreïchites, était « un langage hybride araméen-arabe » (*Aramaic-Arabic hybrid language*, p. 327).

Il est vrai que ce sont là des affirmations fondées sur un certain nombre d'exemples pris dans quelques versets de diverses sourates, à partir desquels il se permet une généralisation quelque peu hâtive et finalement guère crédible dans la mesure où sa méthode ne reste applicable qu'à une infime partie du texte coranique.

Je vais me contenter de donner l'exemple devenu classique de modification de sens proposée, tout en rappelant que l'ensemble des exemples que Luxenberg exploite, soit dans 57 passages, ne recouvre qu'une bien faible partie de la totalité des six mille soixante six versets que comporte l'ensemble des cent quatorze sourates que compte le Coran. Cette traduction a soulevé une vague d'indignation chez les musulmans, alors que certaines propositions ne changent pas grand-chose à l'esprit du texte. Ainsi en est-il, par exemple, de celle concernant les versets 49-51 de la sourate 74, dans laquelle on trouve le mot *qaswara* inconnu en arabe, et qu'on traduit généralement par « lion » en se fondant sur Tabari selon qui il s'agirait d'un mot d'origine éthiopienne signifiant « lion ». En effet, Chebel, dont on peut retenir la traduction, rend ces trois versets par : « Pourquoi fuient-ils maintenant le rappel, à l'instar de quelques onagres effrayés fuyant un lion ? » La traduction que propose Luxenberg (pp. 61-62) en de référant à l'araméen, ne change pas grand-chose à la pensée qu'elle illustre : « Pourquoi s'éloignent-ils de l'avertissement comme des ânes effrayés, fuyant comme des ânes sans force ? »

Il s'agit donc des célèbres Houris qui attendent les heureux élus dans le Paradis promis par le Coran. Je ne donnerai ici que les résultats auxquels parvient Luxenberg qui consacre 35 pages (pp. 247 à 283) à, comme il le déclare, « rendre sa dignité » au livre saint en excluant ces merveilleuses Vierges pourtant destinées à faire les délices éternelles des héros de l'islam. Les Houris apparaissent sous cette appellation dans : XLIV, 54, LII, 20, LV, 72, LVI, 22, sans compter plusieurs autres sourates où il est question d'épouses purifiées ou de vierges. Dans son Dictionnaire, Chebel nous apprend que « les Houris (*Hûr*, *Aïn el-hûr*, pl. *Hûriyat*) sont ces personnages énigmatiques que le Coran promet aux élus du paradis – aux seuls élus masculins puisqu'elles sont présentées comme des épouses qui habitent le jardin d'Eden », précise-t-il, sans noter l'aspect « machiste » d'une telle vision.

Luxenberg se réfère d'abord à *l'Encyclopédie de l'Islam*³⁷ pour rappeler que *Hûr*, pluriel de *hawra*, signifie littéralement les blanches, c'est-à-dire les vierges du Paradis. Selon une explication traditionnelle, le nom des Houris se décomposerait en *hûr 'in* dont le sens est « blanche œil ». Luxenberg prend ensuite pour exemple ce verset

³⁷ *The Encyclopaedia of Islam*, Leiden, London, 1971, vol. 3, 581 b f.

(54) de la sourate XLIV : *wa za wwajnahum bi hur 'in*, que Blachère traduit par « Nous les aurons mariés à des Houris aux grands yeux » (même traduction de Chebel, sauf que les Houris ont des yeux non plus « grands » mais « noirs »). A la suite d'une étude du verbe *za wwaj-nâ-hum*, de la préposition *bi-*, de l'expression *hûr*, etc. Luxenberg parvient à traduire ce passage par : « Nous vous installons confortablement sous des blancs (ou clairs) », sous entendu « grappes de raisins blancs ». Voilà donc nos belles Houris éjectées du Paradis mahométan pour être banalement remplacées par des grappes de raisin. Il faut cependant préciser que le « blanc » (*hûr*) donné comme une grappe de raisin blanc reste finalement une interprétation de Luxenberg qui, chaque fois qu'il cite « *hûr* » traduit par « blanc » à quoi il ajoute le mot « raisin ». Quoi qu'il en soit, que dans le Paradis d'Allah, on fornicue avec des vierges aux yeux noirs (ou blancs selon le sens de *hûr* ?!) ou qu'on reste couché sous une vigne (de quoi mourir d'ennui si cela dure une éternité, bien que fornicuer éternellement, ce doit être singulièrement éreintant) ce paradis n'en est pas moins la manifestation d'un matérialisme que les islamistes reprochent de pratiquer dans la vie terrestre aux Occidentaux.

Ce qui ressort du silence de Malek Chebel à propos de Luxenberg et de sa théorie, c'est que, en fin de compte, il préfère passer l'éternité en compagnie de belles Houris plutôt qu'à manger du raisin blanc. Je suis d'accord avec lui, mais, au fond, ne pourrait-on pas marier les deux visions, et, comme Anacréon, étendu sous des vignes et couché sur des lits moelleux, faire l'amour avec des Houris tout en buvant du vin, en compagnie d'Abou Nouwas et d'Omar Khayyam ?

POUR LUTTER CONTRE L'INTÉGRISME, FAUT-IL COMMENCER PAR BAISSER LES BRAS ?

Réponse à l'article de Farhad Khorsokhavar « Ce que la burqa nous voile » (*Le Monde* 1er août 09)

Catherine Kintzler

Pendant la suspension estivale des travaux de la Commission d'information parlementaire sur le port de la burqa, une campagne "progressiste" de soutien à l'intégrisme islamiste commence à se répandre dans la presse. Après avoir minimisé le nombre de burqas en France (on s'alarme pour si peu !), elle a trouvé en l'article de Farhad Khorsokhavar "Ce que la burqa nous voile" un argument que les connaisseurs en dialectique apprécieront : l'antidote contre la burqa serait la banalisation et l'approbation du port du voile !

Une "loi sur la burqa" est-elle pensable ?

La campagne pro-burqa qui se déploie cet été se contentait jusqu'à présent de recourir à la minimisation. A quoi bon s'alarmer pour "367" burqas (1) ? A supposer que le port du voile intégral soit marginal (ce qui reste à prouver autrement qu'en sortant un chiffre du chapeau des RG) on en reste pantois : est-ce sur le nombre que le législateur doit décider de l'illégalité ? A ce compte, il faudrait abolir bien des délits ou infractions au motif de leur rareté. D'ailleurs, si les chiffres étaient à l'opposé de ceux qu'on nous sert, la conclusion n'aurait pas manqué d'être la même : si des dizaines de milliers de masques étaient portés sur la voie publique, une loi qui les interdirait serait présentée comme contraire aux mœurs établies, impopulaire et inutile.

Cette piètre argumentation vient d'être surclassée par Farhad Khorsokhavar dans un texte publié par *Le Monde* le 31 juillet (daté du 1er août) sous le titre "Ce que la loi sur la burqa nous voile". En parlant de "loi sur la burqa", le titre est déjà savoureux. L'auteur sait bien qu'il n'y a aucune loi sur la burqa, et qu'il ne saurait y en avoir. La loi est générale et si la burqa venait à être interdite, ce ne pourrait être qu'en vertu d'une disposition qui ne la vise pas en particulier - par exemple l'interdiction du port du masque sur la voie publique

vaudrait aussi pour une cagoule type KKK. Mais peu importe, surtout dans un titre, de choisir le mot vrai : il faut choisir le mot accusateur, celui qui a déjà décidé que le législateur a des intentions "islamophobes".

Lamentation moralisatrice sur le succès de la loi de 2004.

Cependant, la première phrase du texte revient au réel : "La loi sur les insignes religieux de 2004 a établi la paix dans l'école publique". On a bien lu, la loi de 2004 est un succès. Ce succès juridique ne peut être que moralement suspect : "elle a totalement délégitimé le foulard dans tout l'espace public, y compris dans la rue", regrette l'auteur. On lui répondra que c'est faux, l'issue du procès Truchelut l'a amplement montré : le port de signes religieux est licite dans l'espace civil et n'est interdit que dans les espaces participant de l'autorité publique. Farhad Khosrokhavar ne l'ignore pas, et il précise sa pensée en invoquant la différence entre légitimité et légalité : légal certes, le port du voile souffre cependant d'un discrédit social diffus, c'est ainsi qu'il fallait comprendre le terme de "délégitimation".

Traduisons cette pleurnicherie moralisatrice en termes vulgaires : le voile porté dans la rue se fait parfois regarder de travers, et ce n'est pas bien. Il ne suffit pas à Farhad Khosrokhavar que le port du voile soit légal dans l'espace civil : il faudrait encore qu'il soit valorisé. Il ne lui suffit pas que la loi autorise une chose en ne l'interdisant pas : il faudrait encore que cette autorisation soit expressément l'objet d'un discours approuvateur, il faudrait encore que la population, incitée par un discours public bien pensant, encense ce qui est autorisé. On est en plein ordre moral.

Sous la lamentation, l'analyse politique me semble juste. L'un des effets de la loi de 2004 a été, au-delà de son strict champ d'application, de stopper la banalisation du port du voile et de transformer celles qui le portent en militantes d'une pratique particulière de l'islam. Que les musulmanes ne portant pas le voile puissent être perçues comme majoritaires, banales, ordinaires, que les "grands frères" qui les accusent de légèreté soient à leur tour montrés du doigt, voilà effectivement une "délégitimation" déplaisante pour ceux qui approuvent le port du voile et qui veulent le re-banaliser en le présentant comme norme. Farhad Khosrokhavar ne se prive pas du plaisir de rappeler que, dans cette approbation et ce vœu de normalisation, il est en bonne compagnie : le président Obama, qui a pris une femme voilée comme conseillère, n'a-t-il pas compris, lui, que le voile est un phénomène religieux strictement individuel et nullement communautaire, encore moins fondamentaliste ? - il faut vraiment avoir mauvais esprit pour croire autre chose, et pour refuser de "bâtir

un foulard républicain" (sic), un foulard "transformé" qui serait "affirmation de soi plutôt que soumission au patriarcat" (re-sic) !

La fuite des cerveaux voilés et l'appel à une laïcité submersible.

Vient alors la plainte sur la fuite des cerveaux et des compétences. On ne sait pas ce qu'on perd en poussant hors de France "beaucoup de femmes portant le voile", parce qu'on rend "leur vie religieuse et professionnelle infernale" (on se demande par quelles persécutions). L'auteur nous apprend que ces exilées sont les plus intelligentes, les plus diplômées et les plus riches. Dire de celles qui sont toujours en France qu'elles sont de pauvres idiots serait injurieux, aussi Farhad Khosrokhavar use d'une circonlocution plus élégante : "Celles qui sont restées l'ont fait par manque de ressources intellectuelles ou économiques".

Il poursuit sa lamentation : si seulement on pouvait reconnaître les mérites d'intellectuels "ambivalents" qui, comme Tariq Ramadan, savent concilier la carpe et le lapin, le fondamentalisme et l'anti-intégrisme ! Mais non, en France les musulmans en sont réduits à être soit fondamentalistes soit républicains ! Cela nous empêche de voir que la laïcité pourrait "être la figure de proue" d'un "nouveau système de valeurs" pourvu qu'elle accepte, bien entendu, de voir l'islam *de l'intérieur*.

Cela me fait voir en revanche clairement que Farhad Khosrokhavar est bien plus innovant qu'un militant de la "laïcité nouvelle" ou "plurielle" ou "positive" : il propose la *laïcité noyée* par une vision intériorisée des religions, figure de proue submersible sous un océan religieux "modernisé".

SUITE DE L'ARTICLE DANS LES CAHIERS DU CERCLE...

*Annuaire d'Églises et de communautés sans liens canoniques avec
des Églises catholiques et orthodoxes – 3^e fascicule*
Bernard VIGNOT et Marc BERET-ALLEMAND,

Bernard Blandre
blandreb@yahoo.fr

Chez Bernard Vignot, 206 rue Léonard de Vinci, F. 76960 Notre Dame de Bondeville. 2009. 66 pages A4. 30€ (35€ pour les envois à l'étranger). Chèques à la commande.

Le fascicule 3 s'inscrit dans la continuité des deux précédents, ce qui explique qu'il commence par un inventaire d'adresses dans lequel Marc Béret-Allemand met à jour les informations sur les 52 premiers départements français avant de continuer l'inventaire pour les départements 53 à 74. Suivent des informations d'actualité dont notamment les biographies de personnalités décédées en 2008 : Mgr. Marcos, Roland Gau, Michel Staffiero et Mgr. Yves Lavigne qui, tous, ont dirigé des Églises non canoniques.

Suit un dossier sur la charte des Églises orthodoxes occidentales de la Communion des Églises Orthodoxes Occidentales fondée le 25 décembre 2007 par l'Église Celtique Apostolique, l'Église Orthodoxe Française et l'Église Orthodoxe des Gaules. Le texte est suivi d'un document dit « Usages, conseils et directives ».

Les trois Églises signataires sont ensuite présentées :

L'Église Orthodoxe Celtique se réfère à l'implantation supposée de l'Église en Grande Bretagne par Joseph d'Armathie en l'an 37. Dans la cadre du patriarcat de Glastonbury, cette organisation a conservé sa souveraineté jusqu'au XIII^e siècle. Elle a été restaurée par un évêque syrien (le futur patriarche d'Antioche Pierre-Ignace III) qui a consacré en 1866 Jules Ferrette à la tête du siège britannique d'Iona, et peu après du Patriarcat de Glastonbury (disparu depuis 1994). L'EOC se réfère aussi à l'Église Celtique Apostolique de Saint-Dolay, de Mgr. Tugdual. Sa doctrine s'appuie sur les sept premiers conciles œcuméniques, les trois premiers surtout. Son clergé peut être marié. Elle veut restaurer les vieux rites du haut Moyen-âge.

L'Église Orthodoxe Française a été fondée en 1975 par Valentin Sanchez y Morales, dit Val Moral qui s'était auparavant illustré par ses conférences sur des thèmes ésotériques et son intérêt pour la voyance. L'EOF veut retrouver une orthodoxie fidèle de tradition occidentale ; sa doctrine est orthodoxe mais ouverte à d'autres tradi-

tions religieuses : bouddhisme, judaïsme et soufisme. Elle pratique un rite des Gaules en langue française.

L'Église Orthodoxe des Gaules est née d'une scission de l'Église Copte Orthodoxe de France en 2006. Sa doctrine s'appuie sur les premiers conciles œcuméniques. Les offices sont célébrés dans l'ancien rite des Gaules.

Suit un dossier sur des Églises de sensibilité latine :

L'Église Catholique Apostolique de France est héritière d'Ivan de la Thibauderie (✠1994). Catholique non romaine, elle pratique divers rites selon les lieux de culte. Elle s'appuie sur l'œuvre de l'abbé Julio qui lui donne une forte orientation axée sur la guérison des maladies spirituelles et physiques, et manifeste un esprit œcuménique. Elle s'est divisée en trois branches dirigées respectivement par Guy Lhotel (Eparchie Orthodoxe Apostolique), Mgr. Freguis (Association de l'Église Catholique Orthodoxe Française) et, la plus importante, par Mgr. Violeau.

La Petite Église Apostolique Vieille-Catholique était autrefois nommée Petite Église Anti-concordataire Stevenniste, née de la résistance au concordat signé par le Pape et Napoléon Bonaparte en 1802. Il est douteux que l'actuelle Église dérive directement de celle fondée en 1802 à l'initiative de l'abbé Corneille Stevins. La création par Mgr. Aimé Bausier remonte en fait à 1969/1970. La doctrine est celle de l'Église Catholique romaine comprise selon une conception traditionaliste. Le clergé peut être marié. On impose les mains aux malades et on pratique des exorcismes. A Rennes, Mgr Bernard Houdayer est particulièrement actif dans ces activités. Cette Église soutient la légitimité de Charles-Edmond de Bourbon – Charles XII, candidat naundorfiste au trône de France.

L'Église Catholique Apostolique du Québec est créée à partir de 1987 par Charles-Raphaël Payeur, intéressé auparavant par l'ésotérisme, la Théosophie, le Rosicrucianisme, le Martinisme et le Chamanisme. Il a essayé d'implanter l'Église Gnostique Apostolique au Canada avant de prendre son indépendance. La doctrine est catholique traditionaliste et intègre de l'ésotérisme. L'Église respecte l'Évêque de Rome mais lui refuse la fonction de chef d'État. Elle admet le mariage des prêtres, et une pastorale des divorcés remariés et des homosexuels. Elle pratique la liturgie tridentine.

L'Église Catholique Libre résulte d'une scission de l'Église Catholique Apostolique Chrétienne et Mariale en 2006. Catholique dans son système de croyance, elle n'admet cependant pas la confession auriculaire ni l'infaillibilité pontificale. Le clergé peut se marier, les femmes peuvent accéder aux ordres sacrés ainsi que les homosexuels. Les couples homosexuels reçoivent une bénédiction (à ne

pas confondre avec le mariage). L'usage des préservatifs est encouragé. La messe est célébrée selon le rite de Paul VI.

L'ouvrage se continue avec une biographie de **Joseph-René Vilatte** (1854-1929), fondateur en 1907 de l'Église Catholique Apostolique et Française dont dérive l'Église Gallicane de Bordeaux, et qui est revenu à l'Église Catholique romaine à la fin de sa vie.

Jean Vilbas est venu s'ajouter à l'équipe de rédaction pour présenter une contribution sur le thème « **Catholiques indépendants et inclusivité** ». Cette tendance se caractérise par le rejet de toute discrimination sur les questions d'orientation sexuelle et de genre.

Il présente les paroisses de substitution, que l'on a pu appeler *gay churches* ; la première a été fondée à Atlanta en 1946. Ces paroisses alternatives célèbrent des liturgies dans lesquelles se mêlent des éléments d'origines chrétiennes orientales et occidentales, et ésotéristes. Elles se réfèrent à la prostituée Marie de Magdala, à l'amitié de Jésus et de Jean ou aux martyrs romains Serge et Bacchus. Le prêtre est garant de la célébration des sacrements, et l'évêque de l'ordination sacerdotale.

Les paroisses inclusives sont ouvertes aux *lgbt* (lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres). Elles prennent en compte l'hospitalité eucharistique accordée aux non catholiques, l'accès des laïcs à la prédication et des femmes aux ministères, et la place des *lgbt* dans l'église locale.

Des prêtres mariés se sont organisés en réseaux qui fournissent un accompagnement pastoral pour la célébration de mariages ou des bénédictions d'unions si c'est refusé par l'Église Catholique romaine. Des célébrations sont organisées sans que forcément cela se fasse dans le cadre de nouvelles Églises. Internet offre un vaste espace de communication : des sites proposent des services en ligne.

Le livre s'achève par la publication d'une mise au point de l'archevêché de Rouen au sujet de ceux qui fréquentent la **Chapelle Sainte-Marie de Mont-Saint-Aignan** fondée par Mgr Cantor : il est précisé que Mgr Cantor et son clergé sont excommuniés. Les baptêmes qu'ils ont célébrés sont valides mais les personnes ainsi baptisées ne peuvent avoir accès aux autres sacrements sans avoir posé un acte de pleine communion avec l'Église Catholique, consécutif à un temps de catéchèse. Le clergé catholique doit suivre dans ce cas le rituel de l'initiation chrétienne des adultes. Les couples comportant un catholique romain et une personne baptisée à Saint-Aignan ne peuvent être mariés sans une autorisation de mariage mixte.

Dans l'introduction et dans la conclusion, les auteurs analysent le phénomène qu'ils décrivent. Sur une période d'une quarantaine d'années, ils constatent à la fois une stabilité et une évolution. A l'origine, on y voyait surtout un refus des réformes décidées au concile Vatican II. Au-delà, on note une volonté de contrôler les puissances occultes ; d'où un éloignement du christianisme, l'appât de l'argent et l'attrait des titres. Se pose la question de la survie de ces Églises après la mort de leurs fondateurs. Les auteurs se proposent de suivre les évolutions dans de prochains fascicules.

SUITE DE L'ARTICLE DANS LES CAHIERS DU CERCLE...

